



جامعة بجاية
Tasdawit n' Bgayet
Université de Béjaïa

**Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche
Scientifique**

Université Abderrahamane MIRA Bejaia

**Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et Sciences
Commerciales**

Département des sciences de gestion

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de Master

En Sciences de Gestion

Option : Management Economique des territoires et Entreprenariat

Thème

**LE ROLE DE L'EMIGRATION DANS LE
DEVELOPPEMENT LOCAL EN ALGERIE :
CAS DES EMIGRES DES DEUX COMMUNES
FERAOUN ET AKBOU**

Réalisé par :

M^f NAIT AMARA Ferhat

M^f HADJI Hocine

Devant le jury composé de:

Présidente : M^{me} TALEB.H

Examineur : M^f RAHMANI.R

Encadré par :

M^f AISSAT.M.Tahar

juin 2016

Remerciements

Nous tenons à remercier « M^f AISSAT.M.Tahar » pour ses orientations, ses encouragements et sa disponibilité qui ont accompagné le déroulement de ce travail.

Nous remercions les émigrés des deux communes Feraoun et Akbou pour leurs disponibilités et honnêtetés, qui nous ont facilité la réalisation de ce travail.

Dédicaces

A ma famille, mes amis et mes collègues

« Ferhat »

DEDICACES

Je dédie ce travail à ma famille

A tout mes ami(e)s

A la mémoire de mon frère

« Hocine »

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION GENERALE | 01 |
| CHAPITRE I : LE PHENOMENE MIGRATOIRE : SES FORMES ET SES FACTEURS | 04 |
| SECTION 1 : LE PHENOMENE MIGRATOIRE SON EVOLUTION, SES FORMES ET SES FACTEURS DETERMINANTS..... | 04 |
| 1.1. Historique des migrations | 05 |
| 1.2. Les différentes formes des migrations | 06 |
| 1.3. Les facteurs déterminant le phénomène migratoire | 09 |
| 1.4. Le phénomène migratoire sud-nord et la mondialisation | 14 |
| SECTION 2 : LES ENVOIES DES FONDS DES MIGRANTS DANS LE MONDE..... | 16 |
| 2.1. Définition des transferts des fonds des migrants | 16 |
| 2.2. Evolution des envois de fonds des migrants dans le monde..... | 17 |
| 2.3. Les motifs d’envois de fonds | 19 |
| 2.4. Les circuits des envois des fonds des migrations..... | 22 |
| CHAPITRE II: L’EMIGRATION ALGERIENNE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT | 28 |
| SECTION 01 : HISTORIQUE DE L’EMIGRATION ALGERIENNE | 28 |
| 1.1. Emigration algérienne en France | 28 |
| 1.2. Période des diversifications des destinations..... | 33 |
| 1.3. Autres pays de destination des émigrés algériens..... | 35 |
| SECTION 02 : EXPERIENCES DES MIGRANTS ALGERIENS EN MATIERE DES TRANSFERTS DE FONDS..... | 38 |
| 2.1. État des lieux des envois de fonds vers l’algérien | 39 |
| 2.2. Nature des flux des migrants vers l’Algérie | 41 |
| 2.3. L’impact du transfert des revenus sur le développement des pays de départ..... | 44 |
| CHAPITRE III : DESCRIPTION GENERALE DE LA REGION D’ETUDE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN | 49 |
| SECTION 1 : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE D’AKBOU | 49 |
| 1.1. Aperçu historique | 49 |
| 1.2. Situation géographique..... | 49 |
| 1.3. Population. | 50 |
| 1.4. Géomorphologie de la région | 50 |
| 1.5. Habitat- urbanisme- aménagement | 51 |

| | |
|--|------------|
| 1.6.Hydraulique-assainissement-infrastructure-transport | 53 |
| 1.7. Industrie et énergie | 54 |
| 1.8. Enseignement et formation | 56 |
| 1.9. Infrastructures sportives et culturelles..... | 57 |
| 1.10. Environnement, tourisme et artisanat | 57 |
| 1.11. l'oleiculture | 58 |
| SECTION 2 : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE FERAOUN | 59 |
| 2.1. L'origine de nom et l'historique de la commune de Feraoun..... | 59 |
| 2.2. Situation géographique..... | 59 |
| 2.3. La population et l'emploi dans la commune de Feraoun | 60 |
| 2.4. L'éducation et l'enseignement dans la commune de Feraoun..... | 61 |
| 2.5. Les activités économiques | 61 |
| 2.6. Voies et communication | 62 |
| 2.7. Infrastructures de base..... | 63 |
| 2.8. Les projets communaux de développement..... | 65 |
| SECTION 03 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE EMPIRIQUE..... | 65 |
| 3.1. Les objectifs de la recherche empirique | 65 |
| 3.2. Les étapes de la recherche empirique..... | 66 |
| CHAPITRE IV : ANALYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE..... | 71 |
| SECTION 01 : LES CAUSES DE L'EMIGRATION ET LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES EMIGRES ETUDIÉS | 71 |
| SECTION 02 : LES ENVOIS DE FONDS ET EPARGNE | 75 |
| SECTION 03 : LES RECOMMANDATIONS PROPOSEES | 81 |
| CONCLUSION GENERALE | 85 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 87 |
| LISTE DES ILLUSTRATIONS | 91 |
| LES ANNEXES | 94 |
| TABLE DES MATIERES..... | 101 |

INTRODUCTION GENERALE

Depuis l'aube de l'humanité les populations se sont déplacées d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre. Les êtres humains ont traversé des terres, des mers et des océans pour s'installer à un endroit différent de leur implantation d'origine. Afin d'améliorer leurs conditions de vie et d'assurer leur survie. Les raisons d'émigrer aujourd'hui, comme il y a deux siècles, le but est d'améliorer son sort. « Si les richesses ne sont pas là ou sont les hommes, les hommes vont là où sont les richesses » affirmait déjà Alfred Sauvy¹.

Avec le développement de la mondialisation et la montée du capitalisme, le progrès des transports et des TIC, ont nettement augmenté le confort et la sécurité et réduit les coûts du transport. La mobilité internationale des personnes, a profondément évolué. Toutes les régions du monde sont désormais concernées que ce soit en tant qu'émetteur, récepteur ou de transit ; voir les trois en même temps. Le profil des migrants revêt aussi de multiples formes car les migrations concernent toutes les catégories de populations.

Les migrations internationales font intervenir un éventail d'acteurs qui ont des intérêts différents et parfois opposés, et elles sont de plus en plus liées à d'autres questions mondiales pressantes telles que le développement, le commerce, les droits de l'homme et la sécurité. En effet, la migration et le développement ont longtemps été considérés et traités comme deux sujets isolés nécessitant des approches différentes. Ce n'est que depuis quelques années que l'on a pu réaliser qu'ils sont étroitement liés.

Le phénomène de la migration et les envois de fonds ont connu au cours de la dernière décennie, un regain d'intérêt de la part des pays d'origine comme des pays d'accueil des migrants. Cela tient à l'importance des flux des capitaux induits par l'accroissement de l'émigration. L'émigration est un phénomène particulièrement répandu dans les pays en voie de développement. Guidée essentiellement par la recherche d'emplois plus rémunérateurs, elle se traduit généralement par des retombées économiques à travers les envois de fonds des émigrés vers leurs pays d'origine. Observateurs, chercheur, banques, grandes organisations

¹ Alfred SAUVY, richesse et population, Payot, Paris,1943.

internationales, agences des Nations Unies et gouvernements, tous cherchent à mieux appréhender, le phénomène, ses motivations, ses canaux et ses impacts économiques, sociaux, culturels et autres.

Migration et développement s'influencent mutuellement, et leurs effets peuvent être soit positifs soit négatifs: la migration peut être à la fois la cause et le résultat du sous-développement. En conséquence, l'apport des migrations au développement est conditionné par de nombreux facteurs, notamment la nature des migrations, leur lieu de destination, et la manière dont les pays concernés réussissent ou non à tirer parti du phénomène et à remédier à ses effets négatifs. Ce qui signifie que l'apport des migrations au développement peut être positif pour les pays qui ont vocation à se développer; en d'autres termes, les migrations ne peuvent à elles seules créer cet élan vers le développement.

La question de la migration et le développement, demeure d'actualité, au niveau national comme à l'international. Elle fait l'objet de plusieurs études et de réflexions dans beaucoup de pays par des différentes approches qu'elles soient économiques ou sociologiques. L'examen des liens entre ces deux concepts reste une tâche complexe qui renvoie à une problématique à plusieurs niveaux, qui sont liés au développement en général et le développement local en particulier.

L'Algérie est un pays de longue tradition d'émigration et elle compte une diaspora internationale importante et croissante établie aux quatre coins du monde, mais principalement en Europe et en Amérique du nord. Ces émigrés s'évertuent à envoyer de l'argent à leur famille, que soit financiers ou matériels (voitures, produits alimentaires, vêtements...).

La contribution au développement local, dépend du rapport qu'entretient l'émigration avec sa région d'origine et ce type de rapport dépend des opportunités d'investissement et de développement qui sont déterminées par des facteurs multiples qui sont aussi bien propres à la région que liés à la politique économique nationale.

Et comme la Kabylie est historiquement connue comme une région d'émigration particulièrement à destination de la France, même si elle a connu ces dernières années une diversité des destinations, il est essentiel de s'interroger sur l'apport de cette émigration au développement local en ciblant comme terrain d'investigation deux communes de la région de Bejaia que sont la commune de Feraoun et la commune d'Akbou. Ceci nous amène à poser les questions suivantes :

-Quelle émigration pour quel développement ? En d'autres termes, Quel est l'apport de l'émigration au développement local ?

- Se résume t-il à un simple transfert d'argent ou d'un cumule de savoir faire de la part des émigrés vers leurs régions d'origine ?

- Quels sont les canaux utilisés généralement par les émigrés pour transférer leur argent?

Cette question de départ nous mène à supposer, en s'appuyant sur les observations et expériences quotidiennes, que l'apport de l'émigration dans le développement local est limité à améliorer les conditions de vie familiale et ne peut déborder dans le meilleur des cas à l'investissement, créateur de richesses.

Pour vérifier cette hypothèse et répondre à la question de départ, nous avons mené une enquête quantitative par le moyen du questionnaire auprès d'un échantillon d'émigrés originaires des communes précitées.

Le présent mémoire est scindé en deux parties :

La partie théorique se rapporte, bien entendu à la construction du cadre conceptuel de la recherche en définissant dans un premier temps le phénomène de l'émigration, en tant que phénomène socio-économique, national et international et qui peut avoir des effets aussi bien positifs que négatifs pour les pays d'accueil et pour les pays d'origine. Au second chapitre, nous avons abordé le phénomène de l'émigration en Algérie en s'appuyant sur un certain nombre d'études antérieures.

La deuxième partie est celle qui porte sur la recherche empirique, qui est aussi scindée en deux chapitres : le premier chapitre est consacré à la présentation de deux communes Feraoun et Akbou que nous avons choisies comme terrain d'étude et la méthodologie de recherche sur le terrain. Dans le dernier chapitre nous présenterons les données de notre enquête.

CHAPITRE I

LE PHENOMENE MIGRATOIRE : SES FORMES ET SES FACTEURS

PREAMBULE

Ce premier chapitre est consacré à l'objectif de cerner le cadre théorique de la recherche en discutant le phénomène migratoire en tant que mouvement humain dans l'espace et le temps, ses facteurs et ses implications.

Le phénomène migratoire s'est posé depuis toujours dans l'histoire de l'humanité. Les êtres humains ont traversé des terres, des mers et des océans pour s'installer à un endroit différent de leur implantation d'origine, afin d'améliorer leur condition de vie et d'assurer leur survie. En plus du caractère nomade de l'homme en quête des ressources vitales (eau, fruits, élevage, chasse...etc.), ce phénomène s'est posé en tant que problème depuis la décolonisation et l'indépendance des pays anciennement colonisés.

SECTION 01 : LE PHENOMENE MIGRATOIRE, SON EVOLUTION, SES FORMES ET SES FACTEURS DETERMINANTS

Quand on parle des phénomènes migratoires, il existe plusieurs définitions relatives aux flux migratoires, il serait insignifiant et même inutile d'essayer de les reprendre toutes. On va s'intéresser à des notions courantes qui participent à rendre visible notre analyse.

Il s'agit d'un déplacement temporaire ou permanent d'un individu ou d'un groupe d'individus vers un autre pays. C'est un phénomène qui est généralement provoqué par le besoin ou le désir de bénéficier de conditions économiques ou sociales plus favorables. Les guerres et la famine, l'intolérance raciale ou religieuse et les persécutions politiques, sont les principales causes de l'émigration et de l'apparition de réfugiés.¹ *Cela explique que l'émigré est une personne qui sort de son pays d'origine, qui le quitte pour vivre dans un autre pays d'accueil (pays d'immigration).*

Par contre l'immigration s'est le fait de séjourner de manière durable ou d'installer définitivement dans un pays étranger. L'immigration est un phénomène très étroitement encadré par les droits nationaux qui établissent un ensemble de règles applicables à l'entrée et

¹ Encarta 2009. www.microsoft.com/france/annuaire/encarta/ (consulté le 10/02/2016).

au séjour de personnes d'origine étrangère sur le territoire national.² Cette définition souligne que « *l'immigré est une personne qui est accueillie par un pays qui n'est son pays d'origine et ou elle compte s'installer* ».

1.1. HISTORIQUE DES MIGRATIONS

L'être humain est incontestablement plus acharné des migrants. Des milliers d'année avant que les grands explorateurs ne parcourent les océans, nos ancêtres préhistoriques faisaient déjà le tour du monde. Le voyage est inscrit au plus profond de la nature humaine. Nous parcourons aujourd'hui d'innombrables kilomètres. Les progrès techniques y sont évidemment pour beaucoup. Les moyens de transport modernes, nous permettent de parcourir rapidement des distances incroyables. Les mouvements migratoires internationaux ont toujours été très importants dans l'antiquité. **HENRI Bartoli**, a écrit « *les migrations constituent un phénomène si général dans l'histoire de l'humanité que c'est bien plutôt leur absence au cours d'une période qui paraît extraordinaire* »³ l'historien **marcel Reinhard**, pour sa part, estime que « *la préhistoire de la population se pose en termes de migrations* »⁴.

Les migrations internationales ont toujours existé. Dans l'histoire moderne il existe trois phases d'évolution migratoire :

- **la phase de 1500 à 1800** : à la suite de la découverte de l'Amérique un courant migratoire important s'est développé, c'est la période de l'essor commercial de l'Europe, qui stimule les contacts et le flux migratoires vers l'Amérique, l'Afrique et l'Asie, en effet cette phase est connue par les traits négriers⁵.
- **La phase De 1800 à la première Guerre Mondiale** : c'est la période du développement industriel, qui provoque le déplacement d'environ 50 millions d'européens vers les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande. Ce sont surtout des Italiens et des Anglais, mais aussi des Espagnols, des Portugais, des Norvégiens, des Suédois. C'est également la période des migrations internes des zones rurales vers les centres industriels.

² Encarta 2009. www.microsoft.com/france/annuaire/encarta/ (consulté le 10/02/2016)..

³ Jean magnidas, les enjeux des migrations internationales au début du XXI siècle, revue de recherche internationales, sept 09, page 05.

⁴ Encyclopédie universelle, article « histoire des migrations ».

⁵ Traités négrières, également appelées traite de nègres ou traite des noires, sont des commerces des esclaves dans ont été victime, plus de vingt millions, de la population de l'Afrique durant plusieurs siècle.

Tableau 1 : Arrivées des esclaves de 1451 à 1870 dans le monde occidental (En milliers de personnes et en %)

| Périodes | 1451/1600 | 1601/1700 | 1701/1810 | 1811/1870 | Nombre total | Effectifs En % |
|------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|--------------|----------------|
| Amérique | 125 | 1316 | 6052 | 1898 | 9391 | 98.2 |
| dont : | | | | | | |
| -Amérique du nord | -- | -- | 348 | 51 | 399 | 4.2 |
| -Caraïbes | | 464 | 3235 | 96 | 3795 | 39.7 |
| -Caraïbes espagnoles | 75 | 293 | 579 | 606 | 1553 | 16.2 |
| -Brésil | 50 | 560 | 1891 | 1145 | 3646 | 38.1 |
| Reste du monde | 150 | 25 | - | -- | 175 | 1.3 |
| Totale générale | 275 | 1341 | 6052 | 1898 | 9566 | 100 |

Source : les enjeux des migrations internationales au début du XXI^e siècle, revue recherche internationales 2009 p9.

- **La phase de 1914 jusqu'à nos jours** : le développement du capitalisme s'accompagne d'un mouvement migratoire important. 41 million d'Européens ont quitté le rivage de vieux continent, mais on ne doit pas se représenté l'émigration comme un phénomène purement Européen. Tout au cours de XIX^e siècle, il y a eu une émigration russe, chinoise vers l'Indochine ou la Malaisie, des Indiens vers l'Afrique du sud.

1.2. LES DIFFERENTES FORMES DE MIGRATIONS

Quand on parle des phénomènes migratoires, il existe plusieurs formes de flux migratoires interne et externe qui on va essaye de les explique

1.2.1. Les migrations internes

La migration interne désigne un « mouvement de personnes à l'intérieur des frontières d'un pays, généralement mesuré à partir des frontières des régions, des districts ou des municipalités ». Pouvant concerner une partie importante de la population des pays en développement, les mobilités internes sont trois à quatre fois supérieures aux migrations internationales.⁶ Alors la migration interne si le déplacement des personnes dans un même

⁶ Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats : mobilité, migration et développement, France, rapporte 2013, p5.

pays et sont dynamiques et variées. Elles peuvent intervenir entre zones rurales, d'une zone rurale à une zone urbaine, entre zones urbaines ou de façon circulaire.

L'exode rural dans les pays en développement et le fort taux de croissance urbaine du monde en développement constituent les représentations les plus notables de ces mobilités internes. Les migrations internes aux pays en développement, conjuguées à une importante croissance démographique ont favorisé l'émergence de pôles urbains dont la force attractive reste difficilement maîtrisable. Entre 1900 et 2000, la population urbaine a été multipliée par 10 passant de 262 millions (163 millions dans les pays développés, 99 millions dans les pays en développement) à 2 856 millions (882 millions dans les pays développés, 1 974 millions dans les pays en développement). On estime que 40% de l'urbanisation des pays en développement asiatiques, africains et latino-américains, est issue des migrations internes⁷.

1.2.2. Les migrations externes ou internationales

Sur le plan international La migration présentent une multiplicité de formes (migrations de main d'œuvre non qualifiée, regroupement familial, réfugiés, demandeurs d'asile, exode des compétences, etc.) et elles s'inscrivent dans des contextes socio-économiques et politiques (crise économique, guerre, catastrophe écologique, répression politique) très diversifiés. De l'ensemble des phénomènes démographiques, la migration est sans doute celui qui est le plus difficile à mesurer en raison de son caractère renouvelable et réversible. De plus, la définition de la mobilité internationale ne fait pas l'objet d'un consensus entre les états en raison de la complexité de ce phénomène et de son importance en termes d'enjeux socio politiques.⁸

La migration externe désigne un mouvement des personnes à l'extérieur des frontières d'uns pays à un autre, ou bien un changement de résidence, d'une unité géographique à une autre. Alors la migration externe ou la migration internationale. Il existe plusieurs formes sur lesquelles s'appuie la migration internationales avec l'accroissement de la mobilité, ces formes se sont considérablement diversifiées.⁹

Le critère de degré de liberté pour les migrations libre ou sous contraintes (forcée), le critère du degré de qualification pour les migrations des travailleurs qualifiés et les migrations des travailleurs non qualifiés, et le critère du statut juridique qui distingue entre migrants réguliers ou irréguliers. Le critère le plus ancien et le plus utilisé, est celui de la durée du séjour sur lequel s'articulera nos formes, qu'on peut présenter comme suit :

⁷ Agence Française de Développement, Cadre d'Intervention Transversal : Migration Internes et Internationales 2010-2013 P8.

⁸ Véronique petit, les migrations internationales, www.ladocumentationfrancaise.fr. (consulté le 10/02/2016).

⁹ Véronique petit, Idem.

Selon le degré de liberté on distingue entre les migrations libres (choisies) et les migrations forcées ou sous contraintes, selon le critère de niveau.

1.2.3. Migration temporaires ou saisonnière

Les migration temporaires ou saisonnières sont caractérisées par une durée de séjour de moins d'un an et concernent surtout les migrations fournissant une main-d'œuvre agricole à certains moments de l'année. Dans les pays d'Asie à forte densité démographique, le nombre de personnes pratiquant la migration saisonnière varie de 30 à 50 millions en Inde et est de plusieurs fois supérieur en chine ou il dépasse les 120 millions. Dans de nombreux pays du tiers-monde, ce type de migration est une question de survie, comme cas des pays du sahel, où l'économie est principalement rurale.¹⁰

1.2.4. Migrations permanentes ou définitives

Les migrations permanentes induisent un changement de résidence pour le migrant, elles correspondent à une longue durée de séjour (plus d'un an). Les pays développés sont les premiers concernés par ce type de migration, car 4 millions de migrants permanant sont entrés dans la zone de l'OCDE en 2006, les augmentations les plus élevées ont été observées au Portugal, en Suède en Irlande et au Danemark aux Etats-Unis, en Corée et en Espagne¹¹ et pour les pays émetteurs (a expliques) il s'agit de la chine avec 10,7% la Pologne à hauteur de 5,03%, la Roumanie pour 4,6%, le Mexique avec 4,2%.

1.2.5. Migrations pendulaires ou circulaires

La migration pendulaire ne suscite pas de changement d'habitat, puisqu'elle est liée aux déplacements quotidiens de travail, c'est une mobilité qui peut se faire sur une heure, une journée, une semaine ou un mois (par exemple, lors des congés). Les déplacements quotidiens concernent aujourd'hui plus de 70 millions de travailleurs européens, leur importance dans la vie urbaine ne cesse de croitre depuis 1945, leur nombre étant multiplié par 25, tandis que la population active quadruplait dans le même temps. Environ 2,5 millions de travailleurs temporaires immigrés sont entrés dans la zone OCDE en 2012, ce qui est environ 3 fois plus que le nombre de migrants de travail permanent.

¹⁰ www.hci.gouv.fr, Rapport Du Haut conseil à l'intégration, Janvier 2007 (consulte le 10/02/2016).

¹¹ Idem.

Il y'a aussi les déplacements de fin de semaine qui concernent principalement les couches aisées de la population. Les distances parcourues y sont nettement plus élevées que lors des déplacements quotidiens, dépassant souvent les 100 kms. Ces déplacements sont souvent en relation avec la possession d'une résidence secondaire. D'ailleurs, 70% de ce genre de migration concerne les vacances (santé, religion, sport, congrès...) et seulement 15% les affaires, avec l'Union Européenne en tête des destinations et les Etats-Unis au second rang.¹²

1.3. LES FACTEURS DETERMINANT LE PHENOMENE MIGRATOIRE

Les mobilités humaines sont la résultante d'une variété et de toutes sortes d'explications à la base des processus migratoires, dont l'importance varie selon les périodes et selon les zones géographiques de départ et d'arrivée. Ces explications sont d'ordres économiques, démographiques, politiques, culturels, familiaux, sociaux, conflictuels, environnementaux ou sanitaires. Il n'existe donc pas de cause unique à ces phénomènes, même si certaines variables peuvent peser plus que d'autres et influencer le type de migration envisagé, temporaire ou permanente notamment. Comprendre les flux migratoires implique une analyse de ces différents facteurs, souvent interconnectés. Les partenaires du développement, dont l'AFD, de par leurs interventions peuvent être à l'origine ou influencer certaines de ces variables. « Si une personne, en effet, prend la décision de quitter son pays, sa famille, ses proche et sa culture, ce n'est pas uniquement pour une seule raison, car ces causes sont le reflet des mutations, des tensions et des disparités des sociétés contemporaines ». ¹³

1.3.1. Causes économiques

La recherche d'une situation économique plus favorable et de sources de revenus constitue l'une des premières variables influençant actuellement les décisions de mobilité, qu'elles soient prises par un individu ou par une communauté .Les migrations pour des motifs économiques sont déterminées essentiellement par les déséquilibres sur le marché du travail, en termes d'écarts de salaires et de perspectives d'emploi, les différences entre le Nord et le Sud mettent en évidence la persistance de la pauvreté dans les pays du Sud, qui pousse de nombreuses personnes à chercher du travail dans les pays du Nord. La recherche d'un travail figure parmi les motivations les plus fréquentes des demandes de permis de séjour.

¹²Euromed Marseille : les migrations chemin d'avenir. Rapport décembre 2006.

¹³DAPSENS Sandrine, Document d'analyse et de réflexion, les causes de migrations : piste d'analyse et d'action, Bruxelles, édition Février 2005, P3.

Dans le premier cas, les besoins économiques des communautés et familles d'origine comme les faibles capacités d'absorption de la main d'œuvre par les économies locales (rurales, comme urbaines) peuvent entraîner la mobilité de certains de leurs membres (différentiel âge et sexe). Les migrations permettent alors d'augmenter les revenus ou de favoriser une diversification des activités, limitant ainsi les risques de baisse brutale des ressources d'une famille.

Les villes, ou toutes zones offrant services de base, éducation, santé, infrastructures, télécommunications, services économiques et entrepreneuriat, exercent une force attractive importante. Elles sont perçues comme les lieux où trouver des opportunités d'emplois et d'éducation. Les migrations rurales-urbaines constituent en l'état actuel de l'environnement des phénomènes structurels, tendanciels et dynamiques. En parallèle, la faiblesse de développement des pôles urbains secondaires favorise, dans certains cas, les déséquilibres territoriaux, pouvant influencer l'orientation des migrations internes et les rythmes de croissances des pôles urbains principaux.¹⁴

La globalisation, le développement des transports à moindre coût et l'accès facilité aux moyens de communication permettent une découverte du monde et de ses inégalités socio-économiques et favorisent l'envie d'expérimenter des sociétés différentes de la sienne, au niveau national comme international. Ainsi, pour une frange inactive de la jeunesse des pays en développement, aux niveaux d'emploi parfois faibles, notamment en Afrique sub-saharienne, l'émigration reste un moyen d'échapper au statut peu valorisant socialement de chômeur, y compris pour les diplômés victimes de la faiblesse du secteur formel.

Dans un deuxième temps, se développent à l'international des flux migratoires de travail Sud-Sud ou Sud-Nord, liés au commerce, à l'attractivité de territoires plus riches et plus dynamiques, zones d'accueil d'investissements et donc d'appel de main d'œuvre et d'entrepreneuriat. Ces mobilités de travail à l'international peuvent également prendre une forme temporaire ou non. Les investissements chinois en Méditerranée, accompagnés de l'arrivée de main d'œuvre chinoise exécutant les projets d'infrastructures, ou encore les migrants d'Asie du sud-est participant à la réalisation des spectaculaires chantiers du Golfe constituent certaines des migrations de travail en mouvement.¹⁵

1.3.2. Causes démographiques

Parmi les causes les plus évidentes, il y a la pression démographique, bien que cette cause ne soit pas nécessairement toujours la plus importante. Il suffit de penser, par exemple,

¹⁴ Agence française de développement, migrations internes et internationales, CIT 2013, P 12.

¹⁵ Idem.

que la tranche d'âge qui produit le plus de migrants (entre 20 et 30 ans), est stable dans les pays développés, alors qu'elle est en augmentation constante dans les pays en voie de développement.

Ainsi, en 1970, il y avait 153 millions de jeunes dans les pays du Nord, contre 395 millions dans les pays du Sud. En 2010, ces jeunes seront 175 millions dans les pays du Nord, contre près d'un milliard (973 millions) dans les pays du Sud. Si nous nous limitons à l'Europe et à l'Afrique, les jeunes européens étaient 66 millions en 1970 et leur nombre ne changera quasi pas d'ici 2010, alors que les jeunes africains passeront de 56 millions à 192 millions.¹⁶

1.3.3. Causes politiques

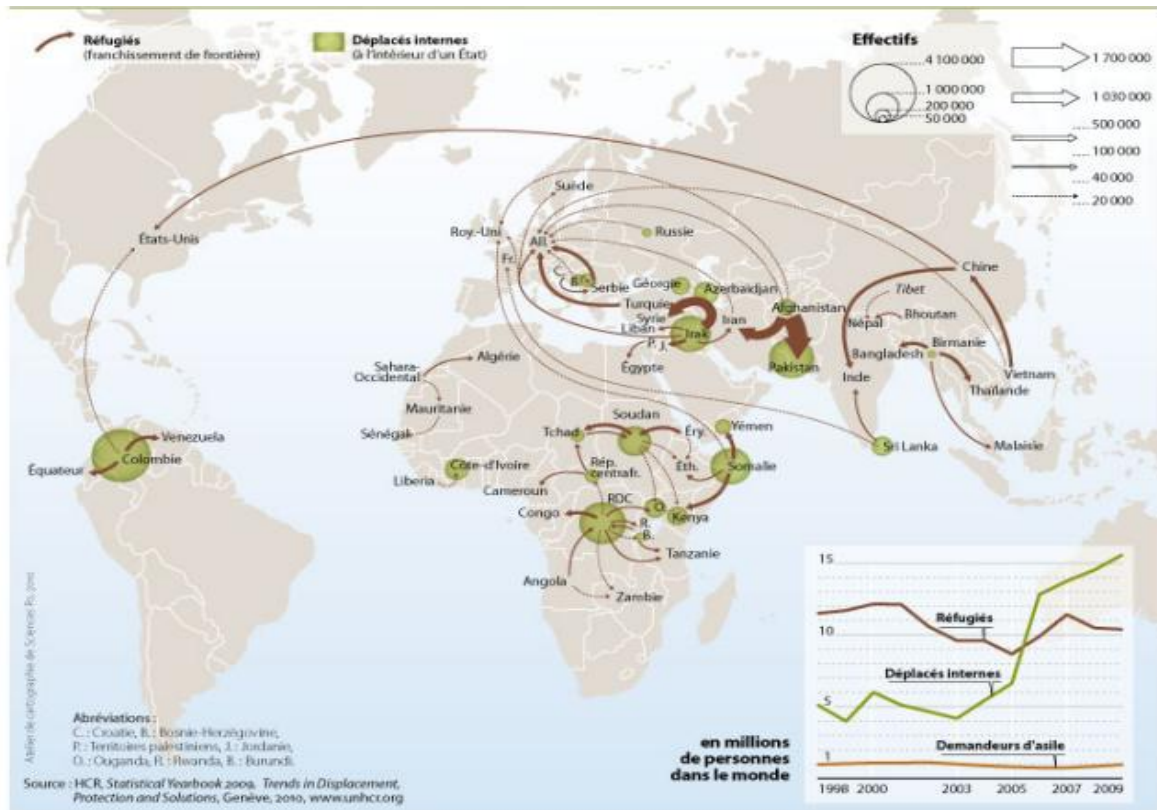
L'instabilité et l'oppression politique sont aussi un facteur déterminant dans le mouvement des populations. De nombreuses personnes fuient des pays en proie aux coups d'Etat, guerres civiles, des régimes dictatoriaux ou à cause de persécutions raciales (ethniques) ont été à l'origine de flux considérables de réfugiés et de personne déplacées.

Un demandeur d'asile est une personne qui sollicite la protection juridique d'un autre État. Il est dans l'attente d'une décision sur sa demande d'asile et sera nommé «demandeur d'asile » pendant toute la procédure d'examen de son dossier d'asile.

Un réfugié est une personne à qui la protection juridique a été reconnue en application de la Convention de Genève de 1951 « *toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de la dite crainte, ne veut y retourner* »¹⁷. Il a fui son pays parce que sa vie y était menacée pour certains motifs et que les autorités de son propre pays ne pouvaient (ou ne voulaient) le protéger. Son départ n'était pas motivé par des raisons économiques mais par les risques de persécutions qu'il encourrait. Il n'avait pas d'autre choix que de fuir pour y échapper.

¹⁶ Service social des étrangers d'accueil et de formation, Le phénomène de l'immigration et les problématiques de l'intégration dans le contexte européen, Bruxelles, P 16.

¹⁷ Convention De Genève du 28 juillet 1951, relative au statut des réfugiés entrés en vigueur le 22 avril 1954, www.ofii.fr, P 1, consulté le 15/02/2016.



Source : La cartotheque de la documentation française

Figure 01 : Réfugiés et déplacés internes situation 2009

1.3.4. Facteurs sociaux, éducatifs et culturels

La prise de décision migratoire peut également intervenir en interaction avec un certain nombre d'autres vecteurs tant sociaux, qu'éducatifs et culturels.

L'augmentation des moyens de communications entre pays lointains crée des phénomènes d'attraction: le mode de vie occidental - que nous appelons la "culture occidentale" - est perçu comme plus sécurisant que le mode de vie dans le pays d'origine, Cette valorisation de modèles stimule l'émigration vers le monde occidental.¹⁸

Autre phénomène influençant les mobilités, notamment internes, les villes sont aujourd'hui perçues comme le lieu d'accès à la modernité, d'émancipation pour des jeunes, hommes ou femmes, pour lesquels les modes de vie ruraux sont en décalage de plus en plus important avec les images renvoyées par les médias nationaux et internationaux. Les villes, en interne ou à l'international peuvent également être perçues comme le lieu d'un meilleur accès à l'éducation et donc d'un tremplin pour les nouvelles générations même si ces migrations peuvent représenter des sacrifices pour les parents. Certaines traditions sociales, telles que

¹⁸ Agence française de développement, Op.cit, P 12.

l'investissement dans l'éducation au Maghreb en dehors du contexte économique local d'absorption, peuvent constituer par ailleurs des pratiques migratogènes.¹⁹

1.3.5. Causes écologiques, sanitaires et environnementales

Le Phénomène de migration environnemental est accepté seulement depuis la fin des années 1990, l'état de l'environnement et des ressources naturelles, essentielles à la survie des espèces terrestres, humaines ou non, influence le besoin de migrations vers des lieux plus riches en ressources. Une fois le point de rupture des équilibres écologiques atteint, les opportunités de subsistance se trouvent affectées jusqu'à une fin de non retour et ne permettent plus de vivre dans l'environnement local. Les zones inondables ou en voie de désertification engendrent par exemple des flux de déplacés environnementaux. Les changements climatiques et leurs implications sur la dégradation des environnements locaux pourraient accélérer ces tendances, affectant par exemple les lieux de vie des urbains côtiers. Les interactions entre facteurs environnementaux et migrations restent, aujourd'hui, moins documentées que les phénomènes de transferts ou de fuite des cerveaux, néanmoins, il y a certainement là une piste très féconde de recherche et d'investigation.

Autre domaine affectant l'émigration, les problématiques sanitaires, peuvent être à l'origine d'une décision migratoire, souvent temporaire. Dans les zones où coexistent de part et d'autre d'une frontière des niveaux de soins très différents, la recherche de soins médicaux de qualité, y compris pour des affections courantes ou des accouchements peut être à l'origine de migrations pendulaires.²⁰

¹⁹ Agence française de développement, Op.cit, P 13.

²⁰ Idem.

Tableau 02 : Déplacements forcés des migrations face au défi environnemental et climatique en 2007

| Cause des déplacements forcés internes ou internationaux | Nombre de personne affectées en 2007 | Nombre de personne Potentiellement affectée en 2050 |
|--|--------------------------------------|---|
| Déplacements internes pour cause de conflit & violation des droits de l'homme | 25 millions | 50 millions |
| Déplacements internes pour cause de catastrophes Natural (tremblements de terre, cyclone, inondations...). | 25 millions | 50 millions |
| Déplacements internes en lien avec des projets de développement (barrage, usines, mines, routes, réserves...). | 105 millions | 645 millions |
| Déplacements internationaux statut de réfugiés obtenu. Personnes ayant fuit les persécutions et ayant demandé l'asile. | 8,5 millions | 5 millions |
| Personnes déplacés de façon permanent a la suit d'événement lies aux changements climatique. | - | 250 millions |

Source : agence Française de développement.

1.4. LE PHENOMENE MIGRATOIRE SUD-NORD ET LA MONDIALISATION :

Le phénomène migratoire on prit au début du XXI^e siècle une ampleur inconnue auparavant même si le déplacement de la population a toujours existé dans le monde, les migrations se sont mondialisées. Avec 3% de la population mondiale, le nombre de migrants a triplé depuis quarante ans et presque toutes les régions du monde sont concernées, ou par l'arrivée, ou par le départ, ou encore par le transit, alors qu'il y a trente ans, seuls quelques pays du monde étaient impliqués.

Si l'on définit la mondialisation comme l'aboutissement de l'internationalisation à un stade de développement où les barrières s'estompent ou, à tout le moins, apparaissent proche, accessible, faisant communiquer des réseaux, des solidarités et où les interdépendances vont croissantes, on peut considérer que les flux migratoires sont entrés aujourd'hui dans ce processus. il s'agit en effet d'un phénomène de dimension globale, politique, économique, sociale et culturelle de nature a entrainer l'érosion du cadre étatique et l'apparition ou la

recomposition d'autres multipolaires, transnationaux ou transcontinentaux, mais aussi régionaux, et à inscrire la question migratoire parmi les grands enjeux stratégiques mondiaux. La mondialisation des flux migratoires est récente. Au tournant des années 1980, une nouvelle donne migratoire s'est fait jour, liée à de nouvelles formes de mobilité et à nouveaux migrants, originaires de zones géographiques jusque-là peu engagées dans des flux de population de cette ampleur : Asie orientale et centrale, Europe de l'Est, Afrique centrale.²¹

Tous ces éléments, révélateurs d'un ordre international bouleversé par la fin du glacié Est/Ouest et par de nouveaux conflits régionaux et mondialisés, mais aussi marqué par l'accroissement des écarts économiques, sociaux, politiques, culturels, font apparaître de nouvelles fractures qui sont autant de lieux de passages et de trafics (le Rio Grande entre le Mexique et les Etats-Unis, Gibraltar, les îles Siciliennes entre le Maghreb et l'Europe, Brindisi ou Vlores entre Italie, Grèce et Albanie, Sangatte et l'Eurotunnel, la frontière Oder-Neisse repoussée à l'Est entre Pologne et Biélorussie, Roumanie et Moldavie) sont en même temps sollicités par un désir diffus d'Europe et d'Occident. La proximité géographique est rendue plus aisée par la baisse généralisée du coût des transports, aériens notamment, l'image de l'Occident est diffusée par les chaînes de télévision et de radio reçues dans les pays de départ, les marchés locaux sont approvisionnés par les produits manufacturés occidentaux et les transferts de fonds des migrants suggèrent une consommation ostentatoire qui sert aussi à désenclaver les régions d'origine les plus reculées.

Depuis plus d'un siècle, la population américaine et européenne se sont profondément renouvelées grâce aux flux migratoires et ceux-ci ne peuvent que s'accroître. Comme l'affirment Castels et Miller (1998), plus que jamais nous entrons dans l'âge des migrations internationales.²²

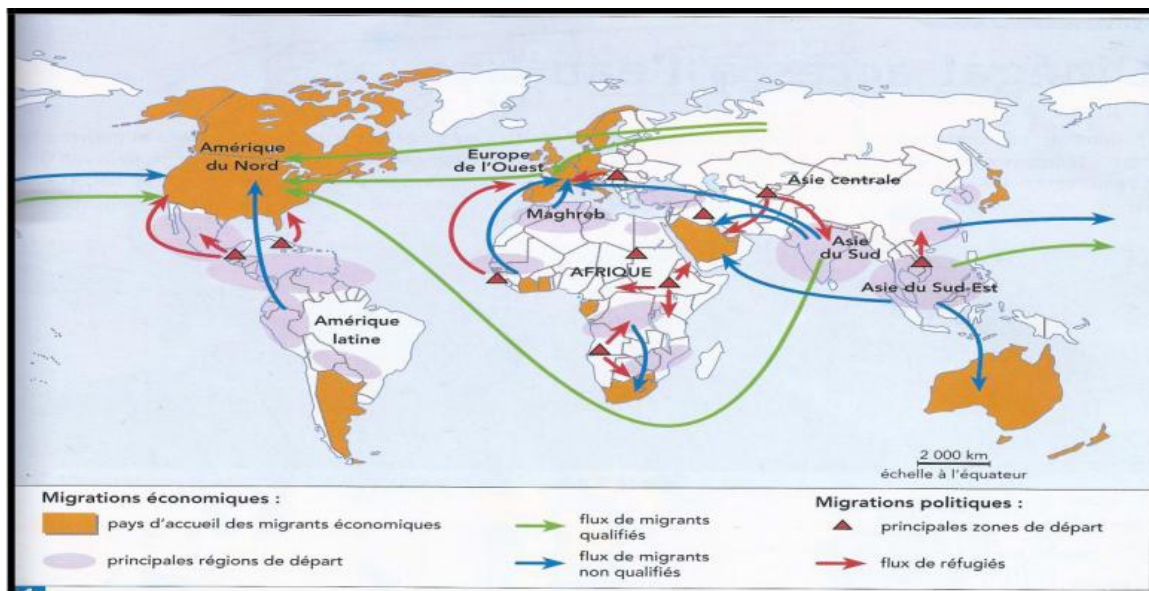
Les migrations internationales en général et Sud-Nord en particulier sont une réalité en Afrique comme dans l'ensemble des autres régions en développement. Durant les années 1950 aux années 1975, les pays du nord ont accueilli de nombreux immigrants. L'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest sont les deux parties du monde les plus touchées par les migrations (l'Amérique du Nord reçoit environ 1,4 million de migrants par an venant principalement d'Asie et d'Amérique du Sud, tandis que les migrants qui vont en Europe de l'Ouest viennent surtout d'Asie et d'Afrique et sont près d'1 million chaque année. L'Asie et

²¹ Catherine Wihtol de Wenden, *la question migratoire au XXI^e siècle*, Paris, 2^e ED, 2013, P 56.

²² NKOA François Colin, article sur migrations sud-nord, fuite des cerveaux et développement économique en Afrique, université de Yaoundé, 2005, P4.

l'Amérique Latine sont les deux parties du monde les plus concernées comme zones de départs (émigration), comme par exemple les mexicains qui remontent vers les USA, ou les turques qui partent en Allemagne, les magrébins qui viennent en France et les asiatiques du Sud-est qui descendent en Australie²³

Les migrations du Sud vers le Nord sont les plus importantes. Globalement, ces flux migratoires sont dus à la pauvreté et au manque de développement des pays du Sud. Les pays du Nord, le Canada et l'Australie par exemple, possède plus de 15 % de leur population qui est des immigrants venant majoritairement d'Amérique Latine, d'Asie et des Caraïbes. Les États-Unis et l'Europe accueillent entre 3 et 15 % d'immigrants sur leur population totale.



Source : La cartotheque de la documentation française

Figure 02 : Les grands flux migratoires mondiaux

SECTION 02 : LES ENVOIS DES FONDS DES MIGRANTS DANS LE MONDE:

Les fonds envoyés par les migrants dans leur pays d'origine représentent l'élément le plus tangible de la relation entre la migration et le développement.

2.1. DEFINITION DES TRANSFERTS DES FONDS DES MIGRANTS

Les envois de fonds sont des revenus de ménages qui proviennent d'économies étrangères et résultent principalement du déplacement temporaire ou permanent de personnes vers ces économies. Ce sont notamment des actifs liquides et non liquides qui empruntent des

²³ NKOA François Colin, Op.cit, P5.

circuits formels (virements électroniques) ou des circuits informels (espèces ou biens transportés) au-delà des frontières. Il s'agit pour l'essentiel de fonds et d'actifs non liquides envoyés ou donnés par des particuliers qui ont émigré dans une nouvelle économie dont ils sont devenus résidents, et de la rémunération nette de travailleurs frontaliers ou saisonniers ou d'autres travailleurs à court terme qui sont employés temporairement dans une économie dont ils ne sont pas résidents²⁴.

Et pour la banque mondiale, les envois de fonds des émigrés sont définis comme étant la somme des envois de fonds des travailleurs, des rémunérations des salariés et des transferts des émigrés²⁵.

2.2. EVOLUTION DES ENVOIS DE FONDS DES MIGRANTS DANS LE MONDE

Les transferts de fonds des migrants constituent une source de financement importante de revenus pour les populations et de devises pour les pays, leur montée en puissance suscite l'intérêt des chercheurs, des responsables politiques, des organisations internationales, des banques, et des associations de développement.

En quelques années, les transferts de fonds des migrants (TFM) sont devenus une ressource significative pour de nombreux pays en développement (PED). Les TFM ont connu une forte croissance, une croissance quasi-exponentielle depuis les années 1990. Cet essor peut être expliqué par différents facteurs, techniques et structurels. Tout d'abord, les éléments plutôt techniques affectent artificiellement la croissance des TFM. En effet, depuis les années 1970 l'amélioration des systèmes de comptabilité nationale dans les PED a permis d'enregistrer une plus grande partie des TFM. En suite, la globalisation financière, en multipliant les modes de transmission formels, a également favorisé l'essor des TFM depuis les années 1980-1990. En cours des années 90, les envois de fonds ont été très importants. Entre 1991 et 2000 ils ont augmenté de 33 à 65 milliards de dollars, et auraient pu dépasser les 100 milliards de dollars si les canaux non officiels avaient été pris en compte.²⁶

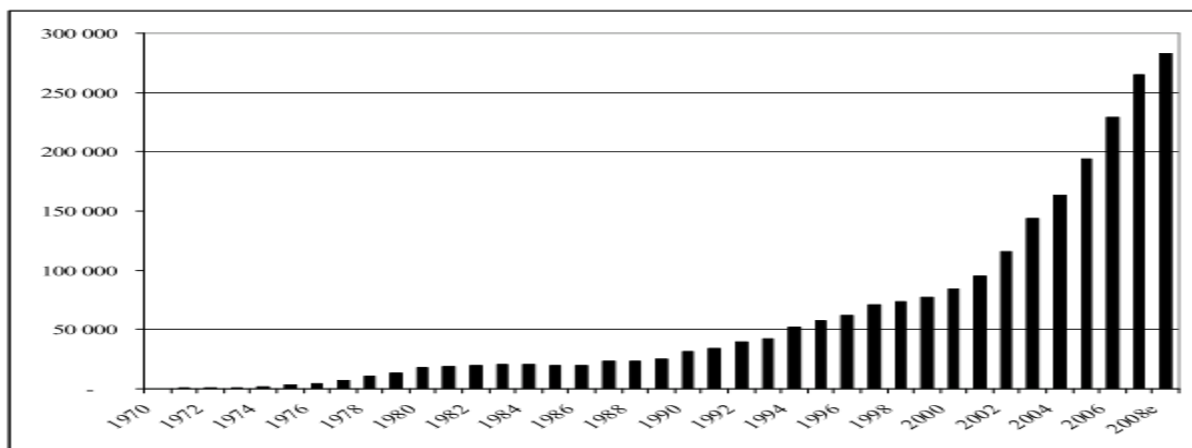
En 2002, les transferts vers les pays en développement opérés par des émigrés ont augmenté de 17.3 %, atteignant 149.4 milliards USD. Comparés à d'autres mouvements de capitaux, les transferts de ces migrants représentaient un montant inférieur à l'IDE (83.7 %) mais aussi bien plus élevé que les flux d'investissement de portefeuille (plus de huit fois ce

²⁴ FMI, Transactions internationales liées aux envois de fonds Guide pour les statisticiens et les utilisateurs, 2009, P 01.

²⁵ www.banquemondiale.org, (consulté le 05/03/2016).

²⁶ Coiffard Marie, la régulation des transferts de fonds de migrants, vers un régime international, édition HAL, Poitiers, Mai 2009, P02.

montant), et le triple de l'aide publique au développement . Les transferts de fonds constituent une source de capitaux très précieuse pour les pays en développement. En 2002, ils équivalaient à 2.4 % des PIB cumulés de ces pays, 8.2 % des exportations cumulées et 10.4 % des investissements cumulés. Si on considère les indicateurs macroéconomiques, on voit que ces transferts sont nettement supérieurs dans les pays à faible revenu ou à revenu moyen/bas que dans les autres pays en développement. Ainsi, par exemple, les transferts équivalaient à 216 % des exportations de Cisjordanie et de Gaza, 90 % des exportations du Cap-Vert, plus de 75 % des exportations d'Albanie et d'Ouganda, et plus de 50 % des exportations de Bosnie-Herzégovine, du Soudan et de Jordanie. Ces transferts étaient aussi équivalents à plus de 40 % du PIB de la Tonga, plus de 35 % de celui de la Cisjordanie et de Gaza, plus de 25 % du PIB du Lesotho et plus de 20 % de celui de Jordanie, du Cap-Vert et de Mordovie.²⁷



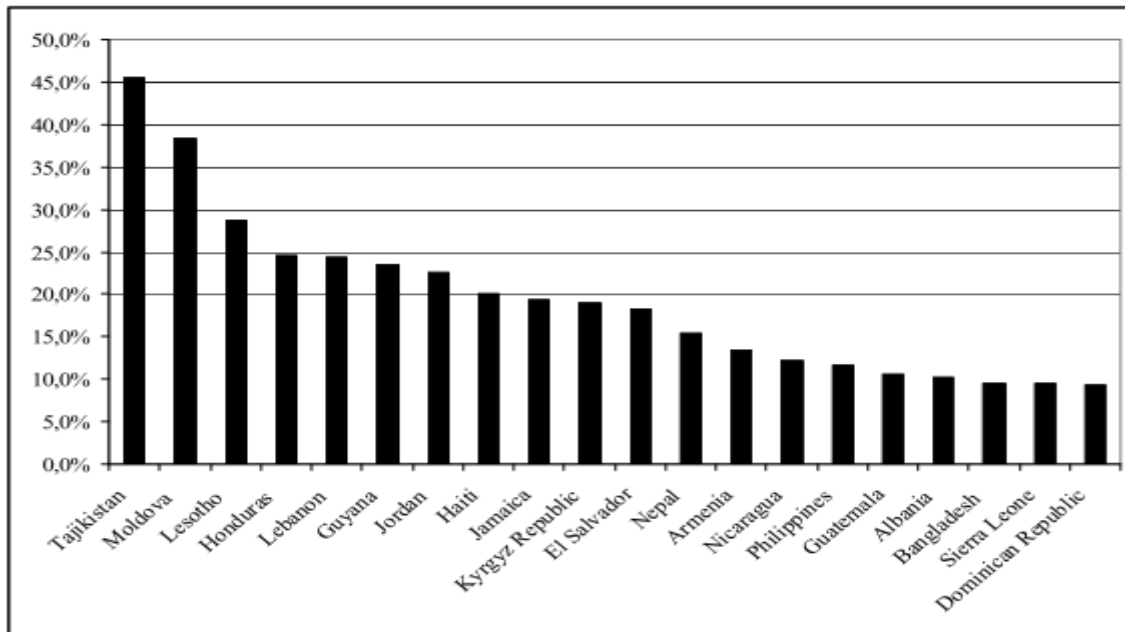
Source : banque mondiale, 2008.

Graphique 01: Evolution des transferts de fonds de migrants vers les PED de 1970 à 2008 (millions USD).

En 2008, les estimations de la Banque Mondiale pour le volume global des transferts ont été de 500 milliards de US\$ environ, dont 328 milliards US\$ pour le formel et 200 milliards US\$ pour l'informel. En 2007, ces flux étaient pour le formel de 240 milliards US\$ et de 221 milliards US\$ en 2006 soit le double des flux d'envoi en 2002. Les transferts informels seraient égaux à la moitié de ces sommes.²⁸

²⁷ Jean- Christophe Dumont et Gille Spielvogel, Perspectives des migrations internationales, SOPEMI – Édition 2006, OCDE 2006, P 152.

²⁸ Revus de PMC (Performances Management Consulting), Les transferts d'argents en Afrique, problématiques, Enjeux, Défis, et perspectives, juin 2010, P 5.



Source : banque mondiale, 2008.

Graphique 2 : Les 20 premiers receveurs de TFM en % de PIB.

Les estimations indiquent que les transferts de fonds mondiaux devraient augmenter de 4,1 % et atteindre 610 milliards de dollars en 2016, avant de culminer à 636 milliards de dollars en 2017. Les transferts de fonds vers les pays en développement devraient reprendre en 2016 pour s'élever à 459 milliards de dollars, puis à 479 milliards de dollars en 2017.²⁹

2.3. LES MOTIFS D'ENVOIS DE FONDS

Le niveau des flux de transferts opérés par un émigré dépend à la fois de ses possibilités, c'est-à-dire de son revenu et de la partie qu'il épargne de ce revenu, et de sa motivation à rapatrier ses économies dans son pays d'origine. La volonté d'effectuer ces transferts dépend aussi de la durée de la migration, de la situation familiale des migrants, et des effets de réseaux.

L'une des méthodes d'étude des déterminants des flux de transferts consiste à analyser les motifs qui animent les migrants au moment d'envoyer de l'argent. Les ouvrages sur la question font la distinction entre l'altruisme pur, le simple intérêt personnel, les arrangements tacites avec la famille restée dans le pays natal, et les décisions de gestion de portefeuille.

²⁹ www.banquemondiale.org (consulté le 05/03/2016).

2.3.1. Altruisme pur

L'altruisme constitue l'une des motivations les plus intuitives de l'envoi d'argent dans le pays d'origine. Si le migrant est mû par un motif altruiste, son bien-être dépend aussi de celui de sa famille restée au pays natal. Pour Becker³⁰ « il s'agit de l'internalisation positive du bien-être familial dans la fonction d'utilité du migrant ». Les transferts altruistes, utilisés pour compenser les écarts de revenu entre donateurs et bénéficiaires, engendrent une amélioration parétienne liée à l'interdépendance des fonctions d'utilité des agents concernés.³¹

2.3.2. Simple intérêt personnel

Le transfert de fonds aux membres de sa famille dans son pays d'origine peut avoir un autre motif, à savoir l'intérêt personnel ou l'échange de services de l'émigré, le but recherché par ce motif est de s'assurer de l'entretien et de la fructification de ses biens, lorsqu'il sera de retour chez lui.

D'autres motifs d'intérêt personnel et s'apparentant à des échanges de services peuvent aussi être mentionnés. En premier lieu, un migrant peut envoyer de l'argent à ses proches en pensant à l'héritage, pour autant que les legs soient subordonnés au comportement des héritiers. Deuxièmement, le fait de posséder des biens dans son pays d'origine peut inciter le migrant à envoyer de l'argent aux parents qui y sont restés pour s'assurer que ces derniers s'occupent comme il faut de ces biens. Troisièmement, selon Glytsos « l'intention de rentrer dans son pays peut aussi pousser l'émigré à transférer des fonds afin d'investir dans l'immobilier, dans des actifs financiers, dans des biens publics (ce qui renforcera son prestige et son influence politique au sein de la communauté locale), et/ou dans le capital social ».³²

2.3.3. Arrangements familiaux tacites

La décision de transferts peut prendre des aspects plus complexes et aussi plus « équilibrés » que dans les explications précédentes. Dans ce modèle, la décision de procéder à des transferts s'inscrit dans un cadre familial, ces transferts constituant un aspect endogène du processus migratoire. Ils constitueraient alors un dispositif de redistribution des gains où deux

³⁰ Groupement de recherche international, les déterminants des transferts des migrants et leur impact sur les conditions de vie de la population, atelier « migration internationales », 19-20 NVR 2015, CERDI, Clermont-Ferrand, France, P4.

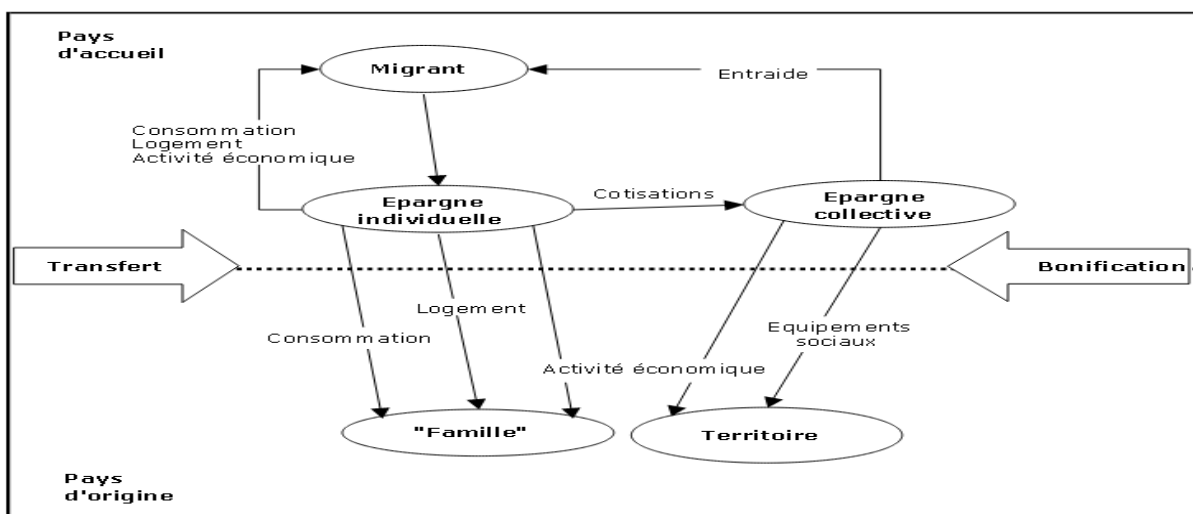
³¹ Revue régionale et développement n° 6 réalisé par DRAPIER.C, JAYET.H, RAPIPORT.H, Les motifs des migrations et des transferts associés, 1997, P 7.

³² CERDI, Idem p5.

principales sources de gains potentiels sont prises en compte: la dilution des risques et l'investissement dans l'éducation des jeunes de la famille du migrant.

2.3.4. Objectif d'épargne du migrant

Une autre méthode de modélisation de la décision de transférer des fonds consiste à poser comme hypothèse que le migrant se fixe comme objectif de rentrer dans son pays après avoir économisé un certain montant. Les transferts vers le pays d'origine sont également destinés à plusieurs usages : consommation dans le pays d'origine (soutien des familles) et investissement futur (immobilier ou activités économiques).³³



Source : Migrations et phénomènes migratoires, Flux financières, mobilisation +de l'épargne et investissement local- AFD/CFSI/FORIM/GRET 2003.

Figure 03 : les fonctions des transferts de fonds des migrants

2.3.5. Décisions de gestion de portefeuille

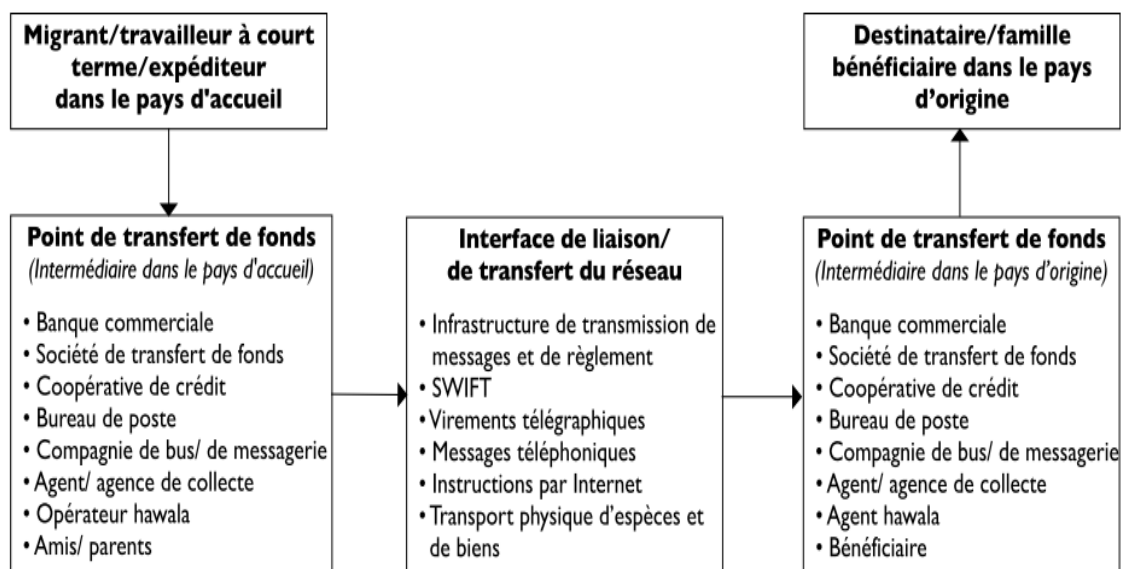
La plupart des ouvrages actuels qui traitent des déterminants des transferts de fonds se concentrent sur les motifs animant les individus et non sur des variables macroéconomiques. D'après certains chercheurs, les facteurs microéconomiques jouent un rôle plus important dans la détermination des flux de transferts sur le long terme tandis que les considérations liées aux portefeuilles sont censées n'avoir qu'un effet à court terme, en créant certaines fluctuations par rapport à la tendance à long terme. En outre, la situation macroéconomique, principalement dans le pays de départ, peut influencer de manière substantielle sur le choix du

³³ Etude réalisée par le groupe de travail « La valorisation économique de l'épargne des migrants » Rassemblent le Forum, Finansol et le CFCI, Décembre 2003, P 9.

circuit par lequel transiteront les fonds transférés. Cet aspect peut donc prendre une importance décisive s'agissant du montant des transferts enregistrés de manière officielle.³⁴

2.4. LES CIRCUITS DES ENVOIS DES FONDS DES MIGRATIONS

Les envois de fonds transfrontaliers sont difficiles à mesurer, car ils sont hétérogènes et constitués de nombreuses transactions de faible montant que des particuliers effectuent en passant par des multiples circuits. Les migrants recourent à une large palette de dispositifs formels et informels pour transférer de l'argent, depuis le transport sur soi par les migrants eux-mêmes ou par des tiers, jusqu'aux dispositifs moins réglementés comme le *hawala* ou le *hundi* en passant par les virements électroniques par le biais des services postaux, des banques, des sociétés de crédit mutuel et des sociétés de transfert de fonds.



Source : FMI 2009

Figure 04: circuits d'envois de fond.

2.4.1. Les circuits officiels ou formels

Les circuits formels d'envois de fonds sont ceux officiellement autorisés à mener des activités de transfert monétaire. Les banques, les opérateurs de transfert de fonds et d'autres établissements officiellement enregistrés en font notamment partie.

³⁴ Jean- Christophe Dumont et Gille Spielvogel, OCDE Op.cit, Jean, P159.

2.4.1.1. Le circuit bancaire

Les banques commerciales ont toujours été des instruments importants pour procéder à des envois de fonds transfrontaliers grâce à leurs vastes réseaux, tant dans les pays originaires que dans les pays destinataires, et à leur participation aux systèmes internationaux de paiement et de règlement³⁵. Les envois des émigrés sont une source de superprofit pour les banques. On estime que pour envoyer 72 milliards de dollars vers les pays en voie de développement en 2001, les émigrés ont dû payer 12 milliards de dollars de frais. Les banques gardent pour elle entre 7 et 18% du montant envoyé par les migrations³⁶. Certaines banques qui sont présentes dans le monde entier utilisent leur propre réseau pour opérer des transferts monétaires tandis que d'autres, dont le réseau est limité, recourent à des services de transferts franchisés assurés par un opérateur mondial, adhèrent à un réseau coopératif ou exploitent une relation de correspondants bancaires. Le réseau bancaire international, qui relie des systèmes nationaux de paiement, permet de transférer des fonds d'une banque qui fournit des structures de transfert de fonds à une autre banque à un autre point du globe.

2.4.1.2. Les opérateurs de transfert de fonds

Les opérateurs de transfert de fonds sont des sociétés financières (rarement des banques) qui procèdent à des transferts de fonds transfrontaliers à l'aide de leur système interne ou en passant par un autre réseau bancaire transfrontalier. Pour remettre des fonds dans les pays de destination, les opérateurs de transfert peuvent utiliser leur propre point de vente, ainsi que de nombreux agents de transfert tels que des banques, des bureaux de change, des bureaux de poste et d'autres intermédiaires comme des magasins, des centres de téléphonie mobile, des agences de voyage, des pharmacies et des stations d'essence. Les opérateurs de transfert de fonds ciblent en effet généralement les mêmes clients. Les fonds sont remis sous forme d'espèces, de chèques ou de traites. Les opérateurs de transfert de fonds possèdent de vastes réseaux dans les pays originaires et destinataires, imposent des obligations d'identification moins strictes et privilégient souvent les transactions fréquentes et de faible montant. Il n'est pas nécessaire de posséder une carte de crédit, un compte bancaire ou des papiers d'identité, ni d'être membre, pour envoyer ou recevoir de l'argent depuis une agence. Le plus souvent, les paiements sont effectués en encaissant des espèces d'un expéditeur et en remettant des espèces à un destinataire (émission et réception en espèces).³⁷

³⁵ FMI, Op.cit, P9.

³⁶ Toussaint(Eric) : La finance contre les peuples. La bourse ou la vie. Coédition CADTM/Bruxelles-Syllepse/Paris-CETIM/Genève, 2004.

³⁷ FMI, Op.cit, P 10.

Les entreprises de transfert international les plus connues sont des sociétés de transfert d'argent comme Western Union et Money Gram. Ces sociétés sont des institutions financières non bancaires, autorisées à effectuer des opérations bancaires à condition que l'argent ne soit pas crédité sur un compte courant sur lequel peuvent s'effectuer des retraits par chèque. L'entreprise la plus présente dans le monde entier est Western Union : elle compte plus de 170 000 agences un peu partout dans le monde et la part de marché mondial qu'elle représente est de 26 % environ.³⁸

2.4.1.3. Les réseaux postaux

Au côté des banques, Les bureaux de poste ont eux aussi pris pied sur le marché des transferts internationaux dans les années 90, en proposant l'utilisation des mandats internationaux. Société européenne créée en 1993, Euro Giro coopère directement avec l'Union postale universelle (UPU) pour promouvoir de nouvelles solutions à l'intention des organisations financières postales dans le monde entier. Actuellement, elle opère des transferts dans plus de 30 pays dont ceux de l'UE, le Canada, les États-Unis, la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, la Chine, Israël et le Brésil. La Poste des États-Unis possède son propre dispositif de transfert à destination de la plupart des pays d'Amérique latine.³⁹

Le service des mandats postaux internationaux permet de transférer des fonds à des particuliers ou des entreprises dans des pays qui ont conclu des accords dans ce domaine. Parmi les prestataires de services d'envoi de fonds, les bureaux de poste possèdent le réseau de proximité le plus vaste. Il couvre notamment des sites isolés, en particulier dans les pays en développement destinataires dans lesquels l'infrastructure financière est insuffisante pour remettre des fonds. Afin d'offrir une qualité de service identique à celle des banques, la poste utilise ses services traditionnels pour les transferts locaux (nationaux) et des services de l'opérateur Western Union dont elle est également un agent pour les transferts internationaux.

2.4.2. Le circuit informel

Le circuit formel réduit considérablement les risques associés aux transferts mais ils sont aussi beaucoup plus coûteux par rapport au circuit informel. Et bien aussi Les migrants et les travailleurs en situation irrégulière (qui, dans certains pays, n'ont pas accès au système réglementé de transferts monétaires du fait des obligations d'identification) préfèrent souvent les circuits informels, car ils ne sont pas réglementés.

³⁸ Jean- Christophe Dumont et Gille Spielvogel, OCDE Op.cit, Jean, P162.

³⁹ Jean- Christophe Dumont et Gille Spielvogel, OCDE Op.cit, Jean, P 162.

| Type de transfert | Mécanisme de transfert | Région | Mouvement de fonds entre pays au moment du transfert |
|---|--|--|--|
| Hawala | «Transfert» : transmission d'une instruction de paiement | Moyen-Orient, Asie du Sud | Non |
| Fei Ch'ien | «Argent volant» : transmission d'une instruction de paiement | Asie | Non |
| Hundi | «Collecte» : transmission d'une instruction de paiement | Asie, Moyen-Orient | Non |
| Chits et chops | «Bons et coupons» : transmission d'une instruction de paiement | Asie | Non |
| Change du peso sur le marché noir | Échange d'actifs | Amérique latine | Non |
| Transporteurs/chauffeurs transfrontaliers | Transferts physiques | Afrique | Oui |
| Parents, amis, migrants et travailleurs à court terme se rendant chez eux | Transferts physiques | Moyen-Orient, Asie, Europe, Afrique, Amérique latine | Oui |

Source : FMI 2009
Figure 05 : système informel.

2.4.2.1 Le système du porteur

Système principal pour les acheminements qui consiste à confier à un porteur ou par eux-mêmes les transferts d'une communauté, il exige des liens de confiance et se fait à l'occasion d'un déplacement d'un membre de la communauté lors d'un retour en vacance, soit par soi-même lors de un retour. L'OCDE a montré qu'en Amérique latine que près de 10 %⁴⁰ de la totalité des transferts à destination des pays de cette région s'effectuent de cette manière.

2.4.2.2. via un commerçant

Ce système est répandu en milieu rural qui consiste pour le migrant à passer un contrat avec un commerçant qui ouvrira un crédit à un ou plusieurs bénéficiaires pour la fourniture de biens de consommation courants (sucre, huile etc...). Ce système a été instauré par des migrants, afin d'éviter que les bénéficiaires de ces envois ne les détournent à d'autres buts que ceux décidés par les migrants.⁴¹

2.4.2.3. Les Hawalas

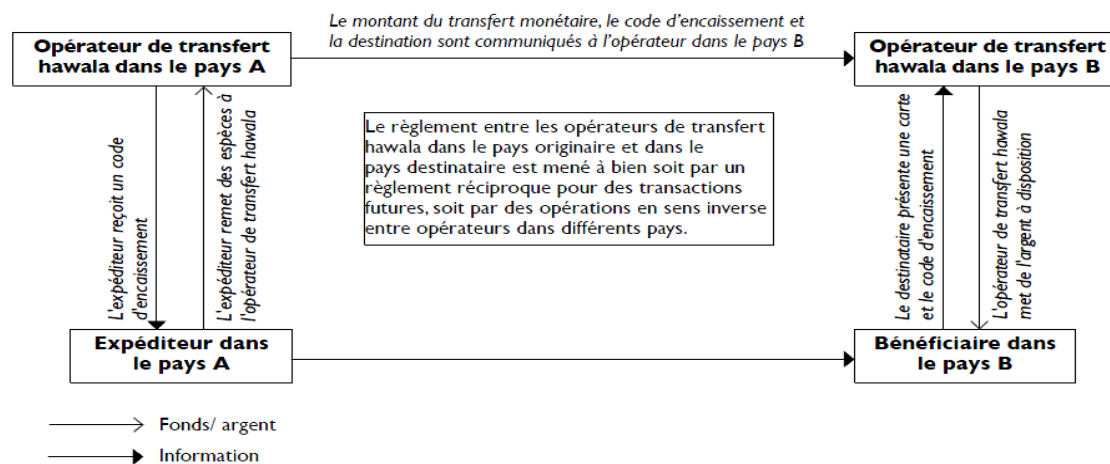
Le hawala est un ancien système bancaire issu du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud, mal connu à l'extérieur des collectivités qui l'utilisent. A cause de la migration internationale et de l'usage d'internet, son usage s'est répandu dans le monde entier. Ce dispositif est connu sous

⁴⁰ Jean- Christophe Dumont et Gille Spielvogel, OCDE Op.cit, Jean, P 161.

⁴¹ Mémoire Magister, réalisé par TITOUCHE ROSA, sur le thème « l'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement local », BEJAIA, juin 2009.

les noms de *hawala* (mot signifiant « transfert ») au Pakistan et au Bangladesh, *hundi* (mot signifiant « collecter ») en Inde, *fei ch'ien* (« monnaie volante ») ou *chiti/chop* en Chine.

En règle générale, dans une transaction hawala, l'expéditeur se rend chez l'opérateur de transfert hawala dans le pays originaire (A). Les opérateurs de transfert hawala peuvent exercer leur activité dans des épiceries ou des agences de voyages. Schématiquement, l'opérateur de transfert hawala dans le pays A reçoit de l'argent de l'expéditeur et demande à l'opérateur hawala contrepartie dans le pays destinataire (B) (par appel téléphonique, télécopie, courrier électronique, etc.) de verser les espèces en monnaie nationale au bénéficiaire, qui aura dûment prouvé son identité, après avoir vérifié le code d'encaissement (mot de passe) du bénéficiaire. Il faut ensuite régler les transactions entre les opérateurs de transfert hawala des pays A et B, de façon bilatérale ou multilatérale (en faisant intervenir un opérateur dans un troisième pays).⁴²



Source : FMI 2009.

Figure 06 : structure du système Hawala.

CONCLUSION

L'intégration économique croissante à l'échelle mondiale que régionale influe directement sur les perspectives de mouvement des populations. La majorité des populations qui émigrent aujourd'hui aspirent simplement à une vie meilleure. Dans la plupart des pays de l'occident, le vieillissement des populations et le recul démographique contrastent violemment avec la croissance démographique qui est caractérisée une bonne partie du tiers monde. Cette situation contient en elle ses propres facteurs d'attraction et d'incitation.

La migration entraîne certes un certain nombre d'effets « pervers » ou perturbateurs au niveau local et régional, mais ceux-ci doivent être contrebalancés par les aspects positifs

⁴² FMI, Op.cit, P14.

suivants : réduction globale de la pauvreté dans les communautés à forte émigration, amélioration du confort ménager et meilleures conditions d'hygiène et de santé, capitalisation relative des entreprises agricoles (machines, puits, moyens de transport) et agrandissement des propriétés.

Dotés d'un grand potentiel, les transferts de fonds ne contribuent pas toujours d'une manière optimale au développement des pays les plus pauvres. Les principaux bénéficiaires de ces transferts, à l'échelle des Etats, sont certains pays en transition qui comptent une proportion élevée d'émigrants – et même dans ces pays, l'impact des transferts n'est pas totalement exploité et peut conduire à des inégalités entre bénéficiaires et non-bénéficiaires.

CHAPITRE II

L'EMIGRATION ALGERIENNE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT

PREAMBULE

L'émigration maghrébine procède d'une histoire commune aux deux rives de la méditerranée qui remonte à la colonisation. Elle est considérée comme un pur produit du système colonial français. L'Algérie a été tour à tour un pays d'accueil durant la période coloniale, ensuite, un pays de départ pendant et après cette période, puis un pont de transit pour les émigrés clandestins sub-sahariens, mais actuellement, l'Algérie joue trois rôles à la fois.

SECTION 01 : HISTORIQUE DE L'EMIGRATION ALGERIENNE

La présence sur le sol français d'une importante communauté algérienne constitue, à n'en pas douter, un phénomène sociologique de grande ampleur. Si la venue des travailleurs algériens en France depuis une cinquantaine d'années se relève un facteur d'échange et d'enrichissement, tant sur le plan humain que sur le plan économique, entre la France et l'Algérie, il n'en demeure pas moins que des problèmes se posent des deux rives de la méditerranée. Accueil, habitat, emplois, promotion, adaptation, réinsertion, sont autant de points d'interrogation dans l'étude d'un dossier fort complexe.⁴¹

1.1. L'EMIGRATION ALGERIENNE EN FRANCE

Pour mieux cerner les réalités du processus migratoire des algériens vers la France, il est indispensable de recourir à une analyse historique qui rend compte de plusieurs périodes successives :

1.1.1. La période coloniale (1830-1962)

De 1830 et jusqu'au début du 20^{ème} siècle, il est difficile de trouver les causes des pratiques éventuelles d'émigration des algériens vers la France. En effet, la communauté algérienne autochtone fut présentée, à l'opinion publique française comme étant composée de populations arriérées, aux mœurs barbares, congénitalement inaptes à accéder à la civilisation moderne, notamment pour justifier les opérations militaires. La liberté de mouvement des

⁴¹ Zehraoui Ahséne, les travailleurs algériens en France, François Maspero, Paris 1976, page 19.

algériens était très restreinte, à cause notamment de la réglementation coloniale, qui oblige tout algérien désirant voyager, à avoir un permis de circuler et la délivrance de ce document dépend du pouvoir discrétionnaire d'administrateurs français fortement imprégnés de l'idéologie coloniale et militants convaincus pour la dégradation extrême de l'indigène.⁴²

le phénomène migratoire vers la France va s'accroître après la suppression du permis de voyage pour les candidats à l'émigration, dès 1912-1913, et suite à la réquisition ou l'embarquement ou l'embauche des soldats ou des travailleurs puisés de la population algérienne indigène par les autorités métropolitaines.⁴³ Le premier contingent d'émigrés algériens débarqués en France, en 1913 comptait 1500 hommes, principalement originaire de Kabylie.⁴⁴

La période allant de 1918 à 1945 : cette période connue par la naissance et la consolidation du mouvement migratoire des algériens vers la France, 17 000 hommes ont été déployés sur différents champs de bataille. En outre, dans les années 20, les pouvoirs publics et le patronat français ont engagé des actions d'immigration, jugées indispensables à la reconstruction de la France et au remplacement de la main d'œuvre manquante. Les ministères des armements et du travail, développèrent des opérations d'immigration canalisées sur les pays voisins non touchés par la guerre, mais aussi et surtout des travailleurs algériens transférés par milliers. L'émigration algérienne connaîtra une progression importante⁴⁵ : « 21000 départs en 1920, 44000 en 1922, 71000 en 1924, 24000 en 1925, 47000 en 1926 et 40000 en 1928 ». Au plan des effectifs, les estimations les plus répandues font état de quelque 100000 algériens résidant en France en 1928. Entre 1930 et 1935, les départs baissent à 20000 par an, à cause de la crise économique mondiale. L'émigration concerne surtout les manœuvres qui seront dirigés vers des secteurs ne nécessitant pas de qualifications, c'est-à-dire, les travaux pénibles, insalubres et dangereux.

À la veille de la deuxième guerre mondiale, le nombre d'algériens résidant en France avoisinait les 200000, avec une nette reprise entre 1936 et 1937, suivie d'une chute importante des flux entre 1940 et 1945.

Après la fin de la deuxième guerre mondiale le besoin en main d'œuvre ont explosé. Depuis 1946 on a assisté à un développement massif et diversifié de la migration nord africaine vers l'Europe, l'essor le plus considérable a été enregistré par l'algérien est passé de

⁴² BENAMRANE Djilali, l'émigration algérienne en France : passé, présence et devenir, SNED, Alger 1983, p23.

⁴³ BETOUCHE Aini, Immigration algérienne en Europe : le mariage mixte est-il un moyen d'intégration ?, Budapest, les 16-17 novembre 2015.

⁴⁴ MAHE Alain : histoire de la grande Kabylie : anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises, Edition Bouchaine ; 2001.

⁴⁵ BENAMRANE, op.cit., page31.

350000 en 1946 à 90000 en 1950, les 150000 en 1952 et friser les 200000 en 1955, avant de connaître une tendance à la régression entre 1956 et 1956, 79000, 69000 et 42000, pour dépasser le seuil des 100000 entrées en 1961.

Tableaux 03 : localisation en France des groupes d'émigrés algériens (supérieure à 100) en juin 1950

| Département | Nombre total d'émigrés Algériens | Nombre d'émigrés de Kabylie | |
|--------------------|----------------------------------|-----------------------------|---------|
| | | Nombre | Taux(%) |
| Seine | 12062 | 9349 | 77.5 |
| Moselle | 1587 | 1422 | 89.6 |
| Rhône | 1499 | 1499 | 100 |
| Nord | 2304 | 1295 | 56.2 |
| Gard | 956 | 835 | 87.34 |
| Loire | 764 | 764 | 100 |
| Meurthe-et-Moselle | 477 | 477 | 100 |
| Saint-Maritime | 399 | 399 | 100 |
| Ardennes | 160 | 160 | 100 |
| Ain | 130 | 130 | 100 |
| Isère | 234 | 126 | 53.84 |
| Oise | 125 | 125 | 100 |
| Seine-et-Oise | 120 | 120 | 100 |
| Savoie | 102 | 102 | 100 |
| Bouches-du-Rhône | 2292 | 2292 | 100 |
| Total | 23211 | 19095 | 82.26 |

Source : Encyclopédie Berbère

Selon les données de ce tableau, on constate que l'émigration issue de la Kabylie représentait durant les années 50 un peu plus des 4/5 de l'émigration algérienne en France. Ce qui montre que pour les populations de cette région montagneuse (dominée par les massifs montagneux) l'émigration constituait une source de revenus importante pour la survie de la famille et l'amélioration de ses conditions de vie (achat d'oliviers et / ou de parcelles de terre pour assurer l'indépendance économique de la famille.

1.1.2. La première période d'indépendance (1962-1980)

Avec l'indépendance, l'émigration vers la France s'effectue dans un contexte non plus de colonisation mais de décolonisation, les ressortissants algériens émigrants en France sont considérés comme des étrangers et dès lors qu'ils s'installent durablement sur le territoire français, ils deviennent de ce fait des immigrés. Par conséquent, les conditions d'entrée,

séjour ainsi que le statut de ces personnes dans les pays d'accueil sont définis et réglementés pas des textes de lois qui prennent la forme juridique d'accords bilatéraux entre l'Algérie et la France.⁴⁶

Les accords d'Evian, de mars 1962, constituent un document juridique de la plus grande importance, puisqu'ils définissaient les conditions d'accession du peuple algérien à sa pleine et entière souveraineté. Ces accords devaient préciser les droits et devoirs de chacune des parties « algérienne et française » vis-à-vis de l'ensemble des populations concernées qu'elles séjournent sur l'un ou l'autre territoire.⁴⁷ Ce contexte de loi est révisé quatre années plus tard par les accords de 27 décembre 1968 dont l'objectif est de poser les conditions et de réglementer ainsi l'entrée des ressortissants algériens et de leurs familles sur le territoire français. Les dispositions de la nouvelle législation ont la spécificité de renforcer le contrôle du régime de l'émigration algérienne, d'une part, d'autre part, elles confirment et institutionnalisent le statut d'immigrés des travailleurs algériens vivant en France.⁴⁸

Avec le choc pétrolier de 1973, la France plonge dans une crise économique qui accentua le niveau du chômage, poussant le gouvernement à suspendre unilatéralement l'immigration ; situation à laquelle il ne sera mise fin qu'en 1978. La loi Bonnet 1980, qui stipule que l'accès du territoire français peut être refusé à tout étranger dont la présence constituerait une menace pour l'ordre public, a été l'origine du refoulement de 40000 Algériens en 12 mois.

Du côté algérien, d'une part, dans un contexte marqué par la nationalisation des hydrocarbures en février 1971, le gouvernement Algérien décide de suspendre l'émigration vers la France en fin 1973, alors que jusqu'à cette date il ne s'était que peu préoccupé de la question ou ne s'y était même montré favorable en raison de l'apport d'argent qu'elle représentait. A cela, deux types d'explications : D'une part l'officielle, une vague d'attentats racistes commence en 1971 ; entre mars et juin, huit Algériens sont victimes d'attentats, puis en 1973, à Marseille, se produisent de nouvelles agressions contre des Algériens, des foyers Sonacotra sont attaqués, cela dans un contexte de développement de l'extrême droite au racisme anti-algérien marqué, où l'influence de l'OAS est encore importante. Cela conduit les dirigeants Algériens à parler d'insécurité pour les ressortissants algériens en France. D'autre part, l'explication non dite, à vrai dire tout aussi probable, même si elle n'exclut pas la

⁴⁶ BENAMRANE : op.cit, page 50.

⁴⁷ BENAMRANE : op.cit, page 51.

⁴⁸ BERNARDO Marc : fiche de lecture du livre d'Assa Kadri et Gérard Prévost, mémoire algérienne, Edition syllepse, Paris, 2004.

précédente : l'Algérie, était est en pleine période d'arabisation et d'exaltation de « l'authenticité » et de « nos valeurs » arabo-musulmanes.⁴⁹

1.1.3. Période de réflexion et de négociations (1981-2000)

La crise qui à secouer l'économie et la société française, de même que le changement de régime politique intervenu avec l'accession du parti socialiste au pouvoir en mai 1981, les place dans un rapport de force nouveau qui permet à l'Algérie de négocier dans de bonnes conditions et constitue une occasion historique pour le rappel organisé et intensif de la partie récupérable de son émigration, celle encore capable de s'intégrer et de participer à la construction d'une économie puissante et indépendante et à l'édification d'une société socialiste en Algérie.

L'inscription de cette opération de retour planifié sur 10 ans de quelque 300000 travailleurs utiles à l'économie nationale, dans le cadre d'un véritable plan nationale de réinsertion, intégré aux plans quinquennaux 1980-1984 et 1986-1989 serait des plus judicieuses avec une opportunité considérable de lier la réinsertion au renforcement prioritaire du niveau des forces productives du secteur socialiste.⁵⁰

La Constitution de 1989 enregistre des changements décisifs, qui ne vont pas manquer de bouleverser la problématique des migrations. Cependant, cela ne se produira pas tout de suite. Les vastes réformes économiques et politiques lancées à ce moment n'inscrivent pas la politique migratoire à leur agenda. Face aux questions à traiter en urgence, celle-ci ne constitue pas une priorité. Précisons que c'est l'esprit d'ensemble de cette Constitution – et des réformes qui l'accompagnent - qui est important, dans la mesure où il marque une rupture en garantissant les libertés fondamentales du citoyen et ouvre l'Algérie sur le monde extérieur.⁵¹

Dans la décennie des années 1990 et avant même l'échéance an 2000, l'émigration algérienne en France, représente une population moins importante soit de par les effectifs en extinction qu'elle intéressera, soit par les structures d'âge supérieures, économiquement peu utiles qu'elle renfermera.

⁴⁹ <http://www.atlasmedias.com>, (consulté le 02/03/2016)

⁵⁰ BENAMRANE, Op.cit., p 210.

⁵¹ Boukllia-Hassane Rafik, Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement, première édition, Genève 2010, p43.

1.2. PERIODE DE DIVERSIFICATION DES DESTINATIONS (2000-à nos jours)

L'Algérie est devenue principalement un pays d'émigration, pour des raisons historiques, la France a toujours été la destination favorite des algériens, mais nous assistons dernièrement à une diversification des destinations : Canada, Etat unis, Belgique, etc. La France est un pays d'accueil pour les émigrés de différentes nationalités et dans toutes les régions de France, Actuellement on peut estimer à 1,5 millions (chiffre donné par la France) ou à 4 millions (chiffre donné par l'Algérie) le nombre des personnes algériennes ou d'origine algérienne en France. Il est extrêmement difficile de donner des chiffres car des Algériens ont pris la nationalité française, d'autres entrent dans le lot des clandestins, et il y a aussi constamment des arrivées régulières et des départs. Actuellement il y aurait en France autour de 700 000 Algériens – des personnes de nationalité algérienne.⁵²

Dans les années 2000, l'immigration algérienne en France change de visage avec le développement du phénomène Harragas et les blocages européens. A partir de 2005, apparaît une nouvelle forme de départs : des départs clandestins, ceux des harragas. Ces derniers sont en général des jeunes, de 20 à 40ans, des hommes, (depuis 2008-2009, on a répertorié un certain nombre de femmes et même des femmes avec enfants), qui organisent des départs clandestins par mer en direction de l'Espagne ou de la Sardaigne. Ils se munissent d'un petit bateau à moteur, d'une boussole ou d'un GPS, d'un gilet de sauvetage, de vêtements chauds, de couvertures, d'une réserve d'eau potable, de nourriture, et du plus possible d'euros. Ils embarquent au début de la nuit dans l'espoir d'arriver au matin à destination, après au minimum huit heures de navigation à partir de la région d'Oran/Mostaganem vers la côte andalouse, de la région d'Annaba vers la Sardaigne. Peu nombreux en 2005, ils ne cessent d'augmenter, bien qu'il soit, bien sûr impossible d'avoir des chiffres précis sur le nombre des départs. Et le processus, en quelque sorte, s'industrialise. Si au début on achetait les services d'un pêcheur, actuellement il y a des passeurs qui proposent leurs services moyennant finance : de 600 à 1000 ou 1200 euros au départ, actuellement plus de 2000 euros.⁵³

1.2.1. Le phénomène de la fuite des compétences intellectuelles et professionnelles

La question de la « fuite des cerveaux » ou le « brain drain » n'est pas nouvelle dans la littérature sur les migrations internationales, En effet, il existe une multitude d'études, d'analyses et de discours produits sur ce phénomène qui semble redevenir préoccupant,

⁵² Pierrette et Gilbert Meynier, L'immigration algérienne en France : histoire et actualité, www.cairn.info, (consulté le 04/03/2016).

⁵³ <http://www.atlasmedias.com>, (consulté le 04/03/2016).

depuis le début de ce millénaire, pour certaines économies avancées, mais plus grave, pour les pays du sud.

La course aux talents globaux est très rude sur le marché mondial. Cette course met en compétition les puissances économiques et financières pour récupérer les meilleurs talents, surtout des pays du sud, ces derniers sont pour la plupart non compétitifs mais constituent un réservoir de compétences indispensables pour la croissance et le développement. Le marché global des talents est doublé par le marché international de la formation universitaire. C'est l'une des portes d'entrée des migrants scientifique, le cas des étudiants en médecine est emblématique pour la fuite des cerveaux.⁵⁴

Tableau 04 : Effets bénéfiques et négatifs de la « fuite des cerveaux »

| Effets bénéfiques | Effets négatifs |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> -Accès à des perspectives intéressantes, manquant chez eux pour les travailleurs qualifiés. -Transferts financiers et apports en devises. -Incitation à l'investissement dans l'éducation nationale et dans le capital humain et individuel. -le retour des travailleurs qualifiés accroît le capital humain local, assure le transfert des compétences et le contact avec les réseaux étrangers. -Transfert de technologies, investissement et capital risque par le canal de la diaspora. - favorise l'intégration dans les marchés mondiaux (Inde, Taiwan, Chine). -les mouvements à court terme de prestataire de services sont bénéfiques aux pays d'accueil comme aux pays d'origine. -les TIC permettent aux pays d'origine de bénéficier de leurs diasporas. | <ul style="list-style-type: none"> -Perte de capital humain, particulièrement en ce qui concerne les personnes possédant une précieuse expérience. -Diminution de la croissance et la productivité due à la perte de capital humain. -Perte financière sur de gros investissements en éducation subventionnée. -Les transferts financiers peuvent se tarir progressivement avec le temps. -Baisse de qualité des services essentiels de santé et d'éducation. -Contribution probable des étudiants formés aux frais de l'Etat, ou par leurs propres moyens dans des pays étrangers à l'augmentation des fuites. Restriction des possibilités de mouvement de courte durée des individus par les politiques d'immigration des pays développés. -Accroissement des disparités de revenus dans les pays d'origine. |

Source : Mohamed Saïb MUNETTE De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences.

⁵⁴ Mohamed Saïb MUNETTE, De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences, CREAD, ALGER 2016, P 18.

La fuite des cerveaux algériens constitue une véritable hémorragie sur les plans économique et social du pays. Le terrorisme sévissant durant les années 1990 a beaucoup contribué à la fuite des cerveaux, mais il n'y a pas que le terrorisme puisque l'absence de perspectives et de recherches scientifiques, à l'époque, n'ont pas encouragé l'élite algérienne à rester au pays. Ils partaient en grand nombre vers la France, le Canada, les Etats-Unis, l'Espagne et d'autres pays encore. Ils sont diplômés en biologie, géologie, informatique, électronique et dans d'autres filières très sollicitées dans ces pays.⁵⁵

Les migrants algériens qualifiés représentent 26% en moyenne des Algériens installés dans les pays de l'OCDE (soit un effectif de 267799 personnes), dont 1,2% ont un PHD. On constate aussi qu'il y a 24,8% des femmes et 27% des hommes ont un niveau d'études supérieur. Ces propositions sont quasi équitables. La répartition des émigrés qualifiés, d'origine algérienne, par âge, nous montre la prédominance de la classe active (25-54 ans) chez les deux sexes, quoique chez les femmes, la classe des (25-34 ans) est presque aussi importante que celle qui la suit.⁵⁶

1.3. AUTRES PAYS DE DESTINATION DES EMIGRES ALGERIENS

La reconfiguration des profils des émigrés algériens a donné lieu à un élargissement de l'espace migratoire algérien. Si la France et l'Europe demeurent le principal espace historique de la migration des Algériens, de nouvelles destinations les attirent de plus en plus, contribuant ainsi à la constitution de six espaces migratoires.

Représentant plus de 83 % des effectifs des émigrés algériens, la France reste la première destination des flux et le premier pays de séjour des émigrés algériens. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, le Royaume-Uni et les autres pays européens constituent le second espace, dont les effectifs dépassent légèrement le nombre des Algériens vivant dans le troisième espace constitué par les pays d'Amérique du Nord. Le Maghreb est la quatrième région où vit une communauté algérienne installée depuis longtemps. Constituant le cinquième espace, les pays du Moyen-Orient et, plus particulièrement, les pays du Golfe attirent les compétences algériennes.⁵⁷

La France demeure le principal pays de séjour des émigrés algériens. 85 % vivent dans ce pays, auxquels il faut ajouter 8 % d'Algériens vivant dans les autres pays européens, 5 % vivent dans les pays arabes et seulement 2 % séjournent dans les pays d'Amérique du Nord.

⁵⁵ Mohamed Saïb MUSETTE, Op.cit, p 19.

⁵⁶ Mohamed Saïb MUSETTE, Op.cit, P 50.

⁵⁷ LABDELAOUI Hocine, l'Algérie face à l'évolution de son émigration en France et dans le monde, revue française de référence sur les dynamiques migratoires « hommes et migrations », hommesmigrations.revues.org, consulté le 04/03/2016.

L'Espagne est devenue une nouvelle destination pour les Algériens. En 2009, le nombre d'émigrés résidant dans ce pays était estimé à 56 201 individus, soit 6,3 % du total des effectifs d'Algériens établis à l'étranger. Le taux annuel moyen de croissance des Algériens vivant dans ce pays entre 1999 et 2009 était à 77,2 %.⁵⁸

1.3.1 Emigration Algérienne dans les autres pays d'Europe

Les Algériens sont également présents dans d'autres pays d'Europe. Les consulats algériens dans les grandes capitales européennes donnent des indications concernant leur nombre. Cela a été le cas lors du dernier scrutin législatif du 17 mai 2007, où les consulats algériens ont un nombre d'électeurs inscrits. Les listes électorales établies au niveau des consulats d'Algérie confirment que : 5 000 électeurs sont recensés en Italie, 14 000 en Espagne 19 997 en Grande-Bretagne. Cependant ces chiffres n'incluent pas nos compatriotes en situation irrégulière dans ces pays. D'après certaines informations, ils seraient environ 300 000 en Espagne, 50 000 en Italie, 13 000 en Suisse, 22 000 en Allemagne, 50 000 en Belgique et pas moins de 250 000 en Angleterre.⁵⁹

Les premiers vagues de migrants connus au royaume uni remontent aux l'années 50. Les populations des anciennes provinces de l'empire colonial britannique en constituent les principaux contingents. L'appartenance des arrivants au Commonwealth les exonère d'une quelconque autorisation d'entrée.

L'absence de liens historiques avec ce pays et l'handicap linguistique détournent l'attention des prétendants a l'émigration, qui préfèrent se diriger vers la France.les premiers émigrés algériens qui s'y rendent le font dans le cadre de la politique de défrancisation de l'enseignement, en effet, des boursiers sont envoyés en masse au Royaume- uni pour poursuivre leurs études supérieures.

Deux générations de compatriotes sans papiers se sont succédé au Royaume-Uni. La première avait raté sa route vers l'Australie à la fin des années 1980 et avait pris "le bateau" pour la Grande-Bretagne. La seconde, plus nombreuse actuellement, y débarque sur des embarcations de fortune. Le Home Office estime qu'environ 10 000 Algériens vivent clandestinement au Royaume-Uni. Un certain nombre fait partie d'un collectif pour demander la régularisation des sans-papiers.⁶⁰

⁵⁸ LABDELAOUI, Op.cit.

⁵⁹ aida-association.org, consulté le 02/04/2016.

⁶⁰ LOKMANE- KHELIL Samia, www.carian.com, consulté le (03/04/2016).

La Belgique connaît ces dernières années une arrivée non négligeable d'alléageable d'algériens, en 1995 seules 780 demandes d'acquisition de la nationalité belge ont été enregistrées de la part d'algériens.

Tableau 05 : Evolution de l'immigration Algérienne en Belgique de 1995 à 2000

| Année | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | Différence 95-00 |
|--|------|------|------|------|------|------|------------------|
| Nombre d'algériens installés en Belgique | 780 | 556 | 608 | 672 | 520 | 1071 | +291 |
| permis de travail délivrés à des algériens | 203 | 85 | 89 | 106 | 114 | 120 | |

Source : L'immigration en Belgique, rapport de la direction générale emploi et marché du travail, mai 2003.

D'après les données de ce tableau, on constate que le nombre d'algériens installés en Belgique s'est évolué en fonction des années et particulièrement dans la période de 1995 jusqu'à 2000, il est connue une augmentation plus importante dans les années 2000. Ce qui concerne le permis de travail délivrés aux algériens ce diminue par rapport aux nombres des travailleurs, seulement 120 permis de travail délivrés aux algériens au total de 1071 émigrés installés en Belgique.

1.3.2 Émigration algérienne en Amérique du Nord

Si la France détient le record du nombre d'Algériens établis sur son territoire, il n'en demeure pas moins que l'Amérique du Nord, elle aussi présente une forte communauté notamment aux États-Unis et au Canada. C'est une immigration relativement récente : ce sont notamment des Algériens établis dans ces deux pays depuis les années 1970. Selon Hocine Khelfaoui, auteur d'un rapport sur la diaspora algérienne en Amérique en 2006 pour la commission européenne, « ce sont au départ, des étudiants partis effectuer des formations supérieures aux États-Unis et au Canada »⁶¹. A la fin de leurs études, ils ont choisi de s'y établir. Selon Hocine Khelfaoui, à partir des années 90, « l'émigration a pris une autre forme : les Algériens viennent dans ces pays pour des raisons économiques et sécuritaires, l'Algérie étant touchée par le terrorisme durant cette décennie 90 »⁶². Toujours selon le même rapport, le nombre d'Algériens installés en Amérique du Nord est évalué entre 40 000 et 60 000 : un

⁶¹ KHELFAOUI Hocine, la Diaspora algérienne en Amérique du nord « une ressource pour son pays d'origine », rapport de recherche, Italie, 2006, page 2.

⁶² Idem, page 03.

tiers au États-Unis, deux tiers au Canada. Le Québec continue d'être une terre d'accueil pour les algériens : pour les six premiers mois de l'année 2007, le Québec se revendique comme terre d'immigration et mène une politique sélective de peuplement, accueillant de nombreux migrants chaque année. C'est pour ses besoins économiques et démographiques que le Québec et Montréal va faire venir les algériens francophones, éduqués et offrant une perspective démographique que le Québec estime indispensable à son maintien dans l'ensemble canadien. Le Québec a accueilli 20 519 immigrants dont 20% d'Algériens, selon des statistiques officielles fournies par le Gouvernement fédéral du Canada. Cependant, selon quelques informations, ils seraient entre 120 000 et 140 000 Algériens en Amérique du Nord soit environ 110 000 au Canada, 30 000 aux USA et 2 000 au Mexique. Rien que pour le Canada, depuis cinq ans, l'Algérie se place au premier rang africain en matière de nombre d'émigrés qui choisissent le Canada. En effet, de 2001 à 2004, pas moins de 15 739 Algériens ont ainsi émigré vers ce pays.⁶³

1.3.3 Nouvelles destinations : les pays du golfe

De plus en plus de chercheurs algériens établis depuis des années aux Amériques et en Europe immigrent vers les pays du Golfe et notamment les Emirats arabes unis et le Qatar. En raison de bon nombre de privilèges et d'opportunités d'affaires, comme. Ali LABCHAKI , indique que « *La communauté algérienne établie aux Emirats s'élève officiellement à 7 000 personnes entre enseignants universitaires, chercheurs et hommes d'affaires, mais nous constatons aujourd'hui une ruée d'une grande vague d'Algériens qui viennent des Etats-Unis, du Canada, de la France, de l'Angleterre ou de la Belgique, ce qui va augmenter sensiblement le nombre de l'élite algérienne dans cette région du monde* »⁶⁴

SECTION 02 : EXPERIENCES DES MIGRANTS ALGERIENS EN MATIERE DES TRANSFERTS DE FONDS

L'Algérie est un pays de longue tradition d'émigration et elle compte une diaspora internationale importante et croissante établie aux quatre coins du monde, mais principalement en Europe et en Amérique du nord. Ces émigrés s'évertuent à envoyer de l'argent à leur famille, que soit des envois financiers ou matériels (voitures, produits alimentaires, vêtements...), à travers le circuit formel et surtout informel.

⁶³aida-association.org. « Algérien international Diaspora Association », consulté le 27 mars 2016.

⁶⁴ LABCHAKI Ali «porte-parole de la diaspora algérienne à Dubaï », Edition du 3 juin 2008, www.diaspora.dz , consulté le 03/04/2016.

2.1 ETAT DES LIEUX DES ENVOIS DE FONDS VERS L'ALGERIE

Les émigrés algériens ont toujours envoyé de l'argent. Les transferts ont représenté une des principales sources de devise depuis l'indépendance, deux périodes distinctes de l'histoire du développement économique et sociale de l'Algérie. La première de 1962 à 1988, période qui correspond aux tentatives algériennes d'engager une expérience de développement fondée sur la planification centrale. La seconde période part de 1989 à ce jour, période charnière où l'Algérie tente de rompre avec l'expérience socialiste et doit faire face à des crises politiques, économiques et sociales sans précédentes dans l'histoire du pays puis avec une perspective de sortie de crise, une stabilisation économique et sociale dans une conjoncture d'aisance financière exceptionnelle.⁶⁵

2.1.1 Les transferts de fonds sous l'expérience du parti unique

Pour les premières années de l'indépendance, c'est une phase marquée par une certaine opacité encore sous scellée de l'histoire de la mobilité des populations et des recettes économiques de l'Algérie. Certes beaucoup d'hypothèses peuvent être élaborées sur le retour des exilés de Guerre, sur le « trésor du FLN », sur le fonds de la fédération algérienne de France, tout comme sur le fonds emportés ou laissés par les « pieds noirs » et par les « Harki », ce sont la autant des « butins de guerre » qui reste encore non évaluées.⁶⁶

Ce n'est qu'à partir du 1966 qu'on commence à avoir une idée plus ou moins acceptable de la réalité algérienne, du marché du travail et la mise en place du premier pré- plan de développement économique de 1967. Puis en 1968, un accord entre la France et l'Algérie sera paraphé pour arrêter le clauses de traitement des travailleurs algériens en France selon les données rétrospectives publiées par l'ONS, une première image des transferts de fonds est possible, selon la définition de l'époque des transferts, avec seulement la mise en évidence des remises des salariés.⁶⁷

Durant cette première phase historique (1968 à 1973), tous les analystes⁶⁸ évoquent le chômage et la pauvreté dans l'Algérie postindépendance comme facteur de la migration internationale et la nécessité pour les travailleurs migrants d'envoyer de l'argent aux membres de leurs familles restés au pays.

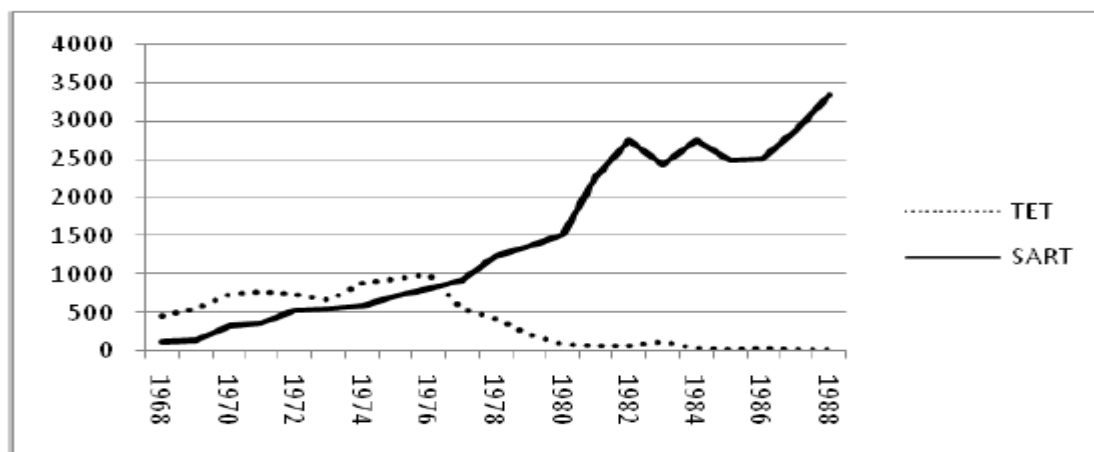
⁶⁵Mohamed Saïb MUsETTE, étude sociologique des transferts entre migrants et non migrant d'Algérie, thèse Doctorat en sociologie, Alger, année 2010-2011, page 233.

⁶⁶Idem. p 233.

⁶⁷Ibid, p234.

⁶⁸Mohamed Saïb MUsETTE, Op.cit, 235.

La phase suivante sera marquée par une animation politique tumultueuse en rapport avec la migration et les transferts. L'Algérie va lancer une opération de réinsertion des travailleurs migrants à l'étranger. A partir de 1973, l'Algérie adopte une nouvelle stratégie migratoire avec l'arrêt de la migration des travailleurs et la mise en œuvre d'une politique de réinsertion de ses migrants. Cette stratégie s'insère dans une politique de reconstruction nationale fondée sur l'industrialisation lourde et la nationalisation des ses ressources énergétiques.



Source : données de la banque de France, citées par Hammouda, Carim, 2007.

Graphique n° 3 : Evolution transferts de fonds de 1968 à 1988.

La crise économique des années 1980, avec le contre-choc pétrolier devait révéler encore d'autres illusions. Une crise sociale multiforme s'installe et l'économie informelle fait des ravages. Les données de la banque de France illustre la nette réduction des transferts des épargnes des salariés durant les années 1980 jusqu'à sa disparition au début des années 1990. Durant cette période, les revenus de l'émigration qui étaient transférés par canaux officiels (Banque – poste – trésor public) ont peu à peu disparu au profit d'un marché parallèle de monnaie et de marchandises.⁶⁹

2.1.2 Les transferts de fonds durant la transition économique

Un changement profond s'opère à partir de 1989. Les nouvelles réformes économiques sont adoptées avec l'option d'une transition vers l'économie de marché. Le social entre en crise, l'Etat providence disparaît progressivement. Une triple transition se met en œuvre :

⁶⁹ Mohamed Saïb MUSETTE, Op.cit, P 236.

politique, économique et social. Mais une nouvelle crise s'installe dans la confusion totale avec les années de crise politiques dans un environnement marqué par des violences extrêmes.

Cette période correspond en fait à deux phases critiques dans l'histoire du développement économique et social en Algérie. Avec l'amorce des réformes, l'Algérie va se retrouver dans une situation critique, avec des difficultés financières extrêmes, proche d'une incapacité de remboursement de sa dette. Un plan d'ajustement structurel est adopté en 1994, ce qui se traduit par des surcoûts sociaux inévitables, des fermetures d'entreprises, des licenciements massifs et ce dans une conjoncture de crises sociales d'une extrême violence.

Autre fait curieux, c'est durant les premières années de 1990, que la région MENA domine le monde dans les transferts de fond, certes, le coût de la violence en Algérie n'a pas été supporté exclusivement par les contribuables algériens, probablement des fonds immenses, auraient été constitués à l'étranger pour le financement des actes terroristes en Algérie, au Maghreb en général, pas seulement dans les capacités occidentales mais aussi dans certains pays arabes.

Une deuxième phase est ainsi augurée avec des changements sur tous les fronts du développement économique et social. L'économie algérienne retrouve sa croissance et les transferts vont connaître aussi une progression spectaculaire, pour atteindre un pic de près de 3 milliards de dollars US en 2007. Ce qui correspondait au PIB d'Algérie en 1966. L'Algérie va rembourser par anticipation la quasi-totalité de ses dettes étrangères, avec un PIB qui a atteint 156 milliard de dollars US en 2008, et une réserve de change presque de même niveau, avec 135 milliards de dollars US.

2.2 NATURE DES FLUX DES MIGRANTS VERS L'ALGERIE

Selon un rapport du Fonds International de Développement de l'Agriculture (FIDA), la communauté algérienne établie à l'étranger est une source d'entrée de devises. 1,85 Md USD aurait été transférés vers l'Algérie par des nationaux résidant en Europe. Près de 90% de cette somme proviendrait de France, soit un montant de 1,64 Md USD. Le rapport évaluant le nombre de migrants algériens en France à plus de 1,45 million. Les moyens de transfert privilégiés sont les envois en liquide, moins coûteux en général d'après le rapport. Il souligne également qu'en France les coûts de transfert de devises vers l'Algérie restent relativement élevés: 10,7% de la transaction en moyenne. A titre de comparaison les coûts de

transfert vers le Maroc se situent aux alentours de 1,1%. Il est à noter que ces montants (coûts de transaction et volume de transaction) concernent les transferts via les circuits officiels.⁷⁰

La communauté maghrébine résidant en France est la principale si ce n'est l'unique origine des ces fonds qui atterrissent pour une petite partie dans les banques et pour une grande partie dans les filets d'un vaste marché informel, ainsi, 50% c'est-à-dire quelques 6,5 milliards transitent par le marché informel et donc autant d'argent qui échappe à un contrôle des banques. L'Algérie est le pays qui utilise le plus souvent le circuit informel. L'absence d'agences bancaires algériennes à l'étranger et les coûts élevés des transferts font que les immigrés algériens préfèrent le circuit informel.⁷¹

2.2.1 Les flux matériels

Il est traditionnel dans les migrations internationales de travail que les émigrés rapportent à leurs familles des cadeaux et toutes sortes de produit, mais cette tradition, au Maghreb, et tout spécialement en Algérie, a pris les formes d'un système de distribution commerciale.

Les transferts monétaire ne sont qu'un aspect visible de son épargne car il faut y compter aussi les flux matériels qui sont de trois types : l'apport de biens personnels, apports de biens définis et le commerce de valise.

2.2.1.1. Apports de biens personnels

Ce sont des biens apportés lors des retours saisonniers ou définitifs pour l'usage personnel, de la famille ou des amis. Ces flux touchent des biens importés dont bénéficient les migrants, il s'agit alors d'importations sans paiement, les migrants se trouvent exonérés des impôts et taxes.

2.2.1.2. Apports de biens définis

Il s'agit de l'utilisation de la possibilité d'importer des biens exonérés d'imports en Algérie lors d'un retour définitif au pays ou lors d'une succession, de véritables circuits sont organisés avec regroupement des demandes dans les régions algériennes, achat en France et déplacements d'intermédiaires entre les deux pays ou les migrants jouent un rôle important.

⁷⁰ www.tresor.economie.gouv.fr, consulté le 25/4/2016.

⁷¹ Les émigrés et le change parallèle en Kabylie, www.vitamedz.org, consulté le 26/04/2016.

2.2.1.3. Commerce de valises

Il consiste à vendre une partie ou la totalité des biens apportés lors du retour et à les écouler sur le marché par des voies variées. Le commerce de valise reste un moyen prédominant de transferts dans un pays comme l'Algérie, Selon les statistiques d'Air-Algérie, chaque avion qui se pose en Algérie au moment du retour annuel des migrants débarque en moyenne 800 à 1000 valises, la valeur de ce « commerce à la valise » selon l'expression consacrée, est estimée, par les autorités algériennes, à plus de 5 milliards de France.⁷²

2.2.2. Les flux financiers

On distingue les flux financiers formels et les flux financiers informels :

2.2.2.1. Les flux financiers formels

Ils concernent principalement les transferts directs qui passe par la post ou les banque sous forme de mandats et de virements, les caisses de retraite et les organismes de sécurité sociale ainsi que les opérations de change à l'entrée du pays. Les dispositifs plus formels réduisent considérablement les risques associés aux transferts mais ils sont aussi beaucoup plus coûteux par rapport aux dispositifs informels⁷³.

Quatre voies sont identifiées pour le canal formel : la post, le Western Union, les banques et la douane. Les trois premières voies reçoivent de l'argent tandis que la dernière voie (douane) établit une estimation des valeurs des biens transmis.

- Le plus ancien est « la poste » du fait de son réseau. Il regroupe plus de 3000 bureaux implantés dans la presque totalité des 1541 communes du pays.

- Depuis 2000 le western union utilise aussi ce réseau. Les mandats sont émis en devises et perçus en dinars après reconversion et prise de commission établie par l'union postale internationale. Le mandat peut être perçu à domicile ce qui est un avantage certain pour les familles résidant loin des centres urbains.

- La banque ou l'ouverture de comptes en monnaies étrangères est instaurée. Ce qui permet de percevoir des virements à partir de l'étranger. Les commissions sont importantes et les délais extrêmement lents.

- Les services des douanes algériennes évaluent les valeurs des biens importés par les travailleurs migrants lors des changements de résidence.⁷⁴

⁷² Gildas Simon, les transferts de revenus des travailleurs maghrébins vers leur pays d'origine, essai d'évaluation, Edition HAL, France 2012, page 16.

⁷³ Thomas Straubhaar et Florin p. Vadean, les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement, édition 2006, page 163.

⁷⁴ Mohamed Saïb MUSETTE, Op.cit. page 268.

2.2.2.2. Les flux financiers informels

On peut distinguer deux types de flux informels. Les flux financiers directs qui consistent en la remise de devise lors de voyages, par lettre ou par de amis et les flux financiers indirects utilisés par les émigrés qui n'ont pas l'occasion de rentrer au pays, mais qui souhaitent envoyer de l'argent à leurs famille ; ils recourent à un intermédiaire résidant en France mais qui a des contacts en Algérie. Par ailleurs, chaque Algériens qui retourne au pays, soit définitivement, ou à l'occasion des vacances, peut rapatrier des somme d'argent parfois non négligeables. Il existe aussi des circuits de canalisation des revenus épargnés par les travailleurs émigrés, sous forme de compte épargne devises et compte d'épargne logement, qui donnent lieu, eux aussi, à des transferts de fond vers l'Algérie.

Les voies du canal informel sont multiples aussi. L'Algérie ne dispose pas de système financier organisé ou encore des institutions de micro- finance. Les transferts informels sont organisés autour de trois voies principalement :

- Le transport par le migrant en personne lors de ses visites en Algérie.
- Le transport par les membres de la famille du migrant lors de leur séjour au pays ou lors de la visite au migrant dans le pays d'accueil.
- Le transfert se fait aussi par des personnes interposées, opérations basées sur la confiance, soit des amis ou des membres de la communauté (de la tribu, du quartier ou du village). Des associations de migrants aussi interviennent dans certaines circonstances.⁷⁵

2.3. L'IMPACT DU TRANSFERT DES REVENUS SUR LE DEVELOPPEMENT DES PAYS DE DEPART

L'impact des transferts des travailleurs migrants sur le développement économique des pays d'origines comporte des limites. Les facteurs clés du développement économique, tels qu'énoncés classiquement à savoir l'investissement, l'équipement, les infrastructures, l'énergie et les télécommunications, ces transferts financière réponds à des besoins de consommation ponctuels, là où le climat des investissements est favorable, ces sommes vont à l'exploitation des terres agricoles ou à la capitalisation des petites et moyennes entreprises.

⁷⁵Mohamed Said MUNETTE, Op.cit page 269.

Tableau 6: Eventuels impacts positifs et négatifs des envois de fonds

| | Impact positif des envois de fonds | Impact négatif |
|---|--|---|
| <i>Niveau macro-économique</i> | Renforcement de la balance des paiements par le biais de la fourniture de devises étrangères | Détérioration de la balance commerciale en raison de la stimulation de l'importation et du relèvement de la devise locale |
| | Les envois de fonds sont stables et contra-cycliques | Détérioration de la 'balance sociale' |
| <i>Niveau ménage</i> | Permet aux familles de faire face à leurs besoins fondamentaux | Dépendance des envois de fonds et délaissement des activités productives locales par les familles |
| | Ouverture d'opportunités d'investissement dans l'éducation pour les enfants, les soins de santé, etc. | Capitaux peu utilisés à des fins d'investissement productif |
| | Relâchement des contraintes dans le budget familial pour procéder à des investissements dans des activités commerciales ou pour économiser | |
| | Ressources d'urgence | |
| | Filet de sécurité sociale | |
| <i>Niveau communautaire et régional</i> | Encouragement de l'économie locale | Augmentation des inégalités entre les familles bénéficiaires d'envois de fonds et celles n'en recevant pas |
| | | Inflation |
| | Financement de projets de développement locaux | |

Source : Tom De Bruyn et Johan Wets.

2.3.1 L'impact du transfert des revenus des migrants sur la croissance économique

L'impact du transfert des revenus des migrants sur l'économie des pays d'origine peut être perçu essentiellement une source non négligeable de devise. Par delà ce consensus des visions positive au niveau d'amélioration des conditions de vie des familles, une forme d'assurance face aux incertitudes, diminution du chômage, réalisation d'investissement sous certains conditions et le développement local . Et une vision négative au niveau de la prédominance des logiques de consommation sur celles de l'accumulation et augmentation des importations, les transferts migratoires se substituent à l'offre de travail, la création de la tension inflationnistes et l'augmentation de la dépendance des familles.⁷⁶

⁷⁶ Etude réalisé par le groupe de travail, « la valorisation économique de l'épargne des migrants », Rassemblant le rorim, finansol et le CFSI, p07.

Diverses études se sont penchées sur les moyens de favoriser des utilisations des envois de fonds des émigrés de nature à stimuler le développement et ont notamment recensé les suivants ⁷⁷:

- Promouvoir la concurrence entre les établissements assurant les transferts afin de réduire les coûts de transaction.
- Encourager les personnes qui envoient des fonds à ne plus faire appel à des opérateurs dont les transferts financiers constituent la seule activité mais à des institutions financières à plus large assise, capables d'offrir des services de compte bancaire et de crédit aux destinataires.
- Créer des produits financiers novateurs qui incitent les destinataires à épargner une partie de l'argent qu'ils reçoivent.
- Renforcer les capacités institutionnelles des unions de crédit et des établissements de Micro finance dans les pays de destination des remises.
- Promouvoir la constitution d'associations « ville natale », par l'intermédiaire desquelles une partie des remises pourrait être acheminée vers des projets communautaires.
- Mettre en place des réseaux pour l'entrepreneuriat au sein des diasporas afin de mobiliser ou de faciliter l'investissement dans les pays d'origine.
- Lancer des souscriptions auprès des travailleurs émigrés de même nationalité afin de lever des fonds destinés à financer des investissements dans leur pays d'origine.
- Encourager les membres des diasporas à faire profiter leur pays d'origine de leur capital intellectuel par le biais de visites, d'apports de conseils ou de contacts par internet.

2.3.2. La contribution des Algériens établis à l'étranger au développement de leur pays d'origine

La contribution des migrants au développement économique et social est une des initiatives entreprises par l'Algérie. Différentes rencontres sont organisées tant sur les « transferts d'argent » que sur les « remises sociales » de la diaspora algérienne. Outre les mécanismes classiques pour les transferts, quelques mesures incitatives ont été engagées. L'ouverture du système financier algérien aux banques étrangères est une des mesures qui a profondément modifié les rapports de méfiance de la diaspora aux banques algériennes. Puis pour capter les ressources financières entrées par des voies informelles, pas nécessairement

⁷⁷ Revue de l'OCDE sur Les envois de fonds des émigrés en tant que vecteur de Financement et du développement, www.cairn.info, (Consulté le 28/04/2016).

illégal, les ressortissants Algériens résidants à l'étranger peuvent désormais ouvrir un compte en devise étrangère, dans une banque publique ou privée, en Algérie. De même, ils peuvent acheter des biens immobiliers dans le cadre de la promotion immobilière publique ou privée. Un projet de création des succursales des banques algériennes à l'étranger est à l'étude, suivant en cela l'expérience des banques populaires marocaines à l'étranger.⁷⁸

Depuis les années deux mille, avec l'ouverture de l'Algérie à l'économie de marché et le retour à une stabilité politique des jeunes, souvent aux prises avec des difficultés d'insertion, se tournent vers un projet d'investissement et de création d'entreprise en Algérie. Ces investissements sont dominés par l'immobilier. Ce dernier est souvent considéré sans grands effets sur les tissus économiques locaux. Il faut cependant, nuancer cette affirmation. En fait, l'impact de l'investissement dans le logement est loin d'être négligeable ; d'abord, de meilleures conditions de logement permettent une meilleure reproduction de la force de travail au même titre qu'une meilleure alimentation et une meilleure éducation des enfants. Ensuite, les effets multiplicateurs du secteur sont nombreux ; ce type d'investissement provoque une dynamisation des économies locales par la prolifération des métiers liés au secteur et la constitution d'un tissu de petites entreprises (matériaux de construction, menuiserie, forge, etc.). Ceci favorise la création d'emplois directs et indirects.⁷⁹

Dans l'agriculture, la migration a eu des effets controversés. Si le départ des jeunes a engendré dans certaines régions un déclin de l'économie agricole et parfois un relâchement des liens entre ces individus et la terre, dans d'autres cas, les transferts des migrants ont eu des effets importants, leur intervention dans le milieu rural a permis une amélioration de l'activité agricole; celle-ci se traduit souvent par l'extension de la superficie et la modernisation des moyens de production dans les exploitations familiales.⁸⁰

En ce qui concerne l'impact régional de ces investissements, la création de projets et l'urbanisation de zones déshéritées favorisent la croissance économique et le désenclavement de ces régions. Mais l'absence de structures d'accueil peut provoquer une hémorragie de ressources au profit de régions plus développées.

⁷⁸ Mohammed Saïb Musette, Migration, marché du travail et développement, projet de recherche « faire des migrations un facteur de développement », édition « Institut international d'études sociales », Genève 2010, p66.

⁷⁹ Mohamed Khechani, des liens entre migration et développement, dialogue sur la coopération migratoire en méditerranée occidentale, Association Marocaine d'études et de recherches sur les migrations, Rabat, Maroc, p12.

⁸⁰ KHECHANI, Op.cit, page 13.

CONCLUSION

La migration maghrébine à l'étranger présente toute une série de caractéristiques communes. Elle était d'abord une migration masculine exclusivement, concentré en Europe et plus particulièrement en France. Puis, avec l'interruption de la migration par les pays européens, une nouvelle composante est venue reconfigurer cette migration, avec une féminisation accrue, et une migration estudiantine, y compris d'une mobilité des compétences.

Les envois de fonds des émigrés algériens sont devenus une source de financement plus important comparant aux investissements directs étrangers et aux aides publiques au développement. Il nous a été difficile de donner des chiffres exactes quand à leur ampleur, et ce à cause de la prédominance des canaux informels ; ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'ils constituent une source de financement des milliers de familles réussissent à survivre grâce aux fonds envoyés par les émigrés. Leur impact ne se limite point à l'amélioration de la qualité de vie des familles bénéficiaires. Puisque les envois de fonds des émigrés ont aussi un impact sur le PIB et la croissance économique des pays d'origines.

CHAPITRE III

DESCRIPTION GENERALE DE LA REGION D'ETUDE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN

La région d'étude, qui se rapporte à l'axe de la wilaya de Bejaia représentée par la vallée de la Soummam, comprend des communes montagneuses généralement difficiles d'accès et des communes situées sur les plaines des deux rives longeant l'oued jusqu'aux limites du territoire de la wilaya. Ces dernières connaissent, une attraction plus importante en termes démographiques et d'activités économiques en raison des axes routiers qui le traversent (route nationale n° 26 et bientôt la pénétrante qui relie la ville de Bejaia à l'autoroute Est-ouest). Et comme il est impossible d'étudier les émigrés de toutes ces communes, nous avons porté notre choix sur deux communes distinctes représentant les deux catégories à savoir la commune d'Akbou, qui représente la commune la plus dense démographiquement après la commune chef lieu de wilaya et la commune de Feraoun qui est une commune montagneuse.

Dans un premier temps, c'est nécessaire de donner quelques indications sur chacune de ces communes à travers une description générale.

SECTION 1 : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE D'AKBOU

1.1. APERÇU HISTORIQUE

La ville d'Akbou est située à 198 Km de la capitale (Alger) et à 70 Km de Béjaïa, chef lieu de Wilaya (Préfecture). La genèse de la ville remonte à plus de deux mille ans. Elle fut baptisée Auzium, puis Raffouma par les Romains.

Akbou, telle que nous la connaissons actuellement, fut créée en 1874, à l'arrivée des Français, qui l'appelèrent, alors, Metz. Les colons qui s'y installèrent étaient d'origine alsacienne ou lorraine. Elle devint une commune mixte en 1880, puis une commune de plein exercice en 1883. Les centres de Tazmalt et d'Ighzer Amokrane faisaient partie de cette commune, qui comptait, alors, 1300 habitants.

1.2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune d'Akbou est incluse dans la vallée de la Soummam. Elle est située à environ 70km du chef lieu de la wilaya et à près de 200 km à l'est de la capitale. D'une

superficie de 52,18 km², elle s'étend sur 15 km d'est en Ouest, et sur 1.5 km à 6.5 km du nord au sud. Elle se situe sur les flans de la chaîne de montagne du Djurdjura à une altitude de 280m (la ville d'Akbou). Second pôle économique et urbain de la wilaya de Bejaia. Elle est délimitée au nord par la Daïra d'Ouzellaguen, à l'est Oued Soummam, qui la sépare de la commune d'Amalou (Daïra de Seddouk), au sud-est Oued Sahel, appelé localement « Assif Abbas », et qui la sépare de la Daïra d'Aït R'Zin, au sud la Daïra de Tazmalt, à l'ouest la commune d'Ighram et au nord-ouest la commune de Chellata ; comprenant deux zones distinctes : Le périmètre urbain, formé du plateau d'Akbou, de Tifrit et d'Arafou, et les périphéries, formées du village colonel Amirouche (ex-Riquet), de l'Azib et de la plaine d'Azaghar, une zone semi-urbain.¹

1.3. POPULATION

Du point de vue occupation humaine, la commune est fortement peuplée. En 2009 elle compte 54861 habitants, répartis sur une superficie de 52,18 Km² ; soit une densité moyenne de 875 habitants / Km². En tant que deuxième pôle économique de la Wilaya, Akbou attire une population nombreuse ; ce qui fait que l'établissement humain s'accroît d'année en année.

1.4. GEOMORPHOLOGIE DE LA REGION

La commune d'Akbou, comprend trois types de relief :

➤ La plaine :

- Au sud de la commune, perturbée dans sa partie centrale par le piton d'Akbou.
- Elle présente une pente inférieure à 5%.
- Occupant une surface avoisinant les 48 % de la superficie de la commune et une altitude ne dépassant pas les 200m.

➤ Les piémonts :

- Zone intermédiaire entre montagne et plaine.
- Située le long de la partie centrale de la commune, on distingue :

1. Bas piémonts : pente comprise entre 05 et 25 % ;

¹ APC D'Akbou

2. Hauts piémonts : pente comprise entre 25 et 45 % ;

- Le piémont occupe une surface avoisinant les 44 % de la superficie totale de la commune et une altitude comprise entre 200 et 300m.

➤ **La montagne :**

- Et présente une pente de plus de 45 %.

- Elle occupe une surface qui représente environ 08% de la superficie totale de la commune. Sachant que pour une supérieure à 15% le cout d'aménagement et surface perdue croissent d'autant plus qu'il est nécessaire, selon l'affectation et la vocation d'en modifier la morphologie (terrassment).

1.5. HABITAT- URBANISME- AMENAGEMENT

1.5.1. Habitat

Le parc de l'habitat de la commune d'Akbou est plus ou moins satisfaisant ; soit un taux d'occupation par logement d'environ :

- 6,83 personnes en zone urbaine.
- 7,09 personnes en agglomération secondaire.
- 5,45 personnes en zone éparsé.

1.5.2. Zone d'habitat urbain nouvelle

La superficie marquée par la construction des HLM (504 logts - 190 logts – 460 logts) et par l'édification de certains équipements éducatifs et culturels est de 50 Ha.

Sentant la nécessité d'augmenter ses capacités en matière de logement, la collectivité envisage opla réalisation de nouveaux programmes ; tous les mécanismes nécessaires étant réunis en vue d'effectuer les différents montages financiers et techniques.

1.5.3. Urbanisme et aménagement

Pour répondre aux réglementations en vigueur, la commune d'Akbou s'est dotée des instruments réglementaires relatifs à l'aménagement, l'urbanisme et le foncier, par l'élaboration et l'approbation d'un plan directeur d'aménagement urbain (PDAU), qui fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire et du plan d'occupation du sol.

La partie foncière aménagée de la commune répond aux besoins en espace pour les opérations programmées, et l'assiette devant servir pour l'implantation des projets nécessite l'acquisition de 65,5 Ha.

Une réflexion est faite pour l'établissement de perspectives de développement futur, en pensant à l'évolution des besoins généraux, tenant compte de la sauvegarde des terrains agricoles. La réflexion porte aussi sur la définition d'une nouvelle tendance d'urbanisme, en apportant des rectifications sur le P.D.A.U existant.

Tableau 07: opération d'encombrement (recensement, population, logement, construction).

| Localités | Nombre constructions | Nombre logements | Nombre habitants | Zone | Nombre districts |
|--------------|----------------------|------------------|------------------|--------------------------|------------------|
| Sidi- Ali | 1436 | 1758 | 6803 | Agglomération chef lieu | 06 |
| Ifrene | 711 | 1076 | 5050 | | 05 |
| Arafou | 679 | 912 | 4142 | | 04 |
| Guendouza | 1206 | 1766 | 8937 | | 10 |
| Cité boukhit | 204 | 495 | 858 | | 01 |
| Centre ville | 984 | 1316 | 4493 | | 04 |
| Akbou nord | 855 | 1910 | 9914 | | 10 |
| Azib | 744 | 645 | 2843 | Agglomération secondaire | 02 |
| Azhaghar | 412 | 451 | 2139 | | 02 |
| V.Amirouche | 571 | 631 | 3584 | | 04 |
| Tifrit | 593 | 901 | 3461 | | 04 |
| Taharacht | 408 | 547 | 1655 | | 01 |
| Zone épars | 293 | 331 | 982 | Zone épars | 01 |
| Total | 9096 | 12739 | 54861 | | 54 |

Source : APC D'Akbou

1.6. HYDRAULIQUE-ASSAINISSEMENT-INFRASTRUCTURE-TRANSPORT

1.6.1 Hydraulique de la commune d'Akbou

Akbou dispose d'un réseau important d'alimentation en eau potable (A.E.P), qui répond aux exigences actuelles. Néanmoins, de par l'état vétuste de celui-ci, la commune a programmé diverses opérations, à savoir :

- la réalisation de nouveaux forages.
- La réfection et la réalisation de conduites d'adduction.
- La réfection et la réalisation du réseau de distribution.
- La réalisation de deux réservoirs de 6000 m³, au lieu dit Bouzeroual, pour l'alimentation en eau à partir de l'adduction AEP du barrage Tichihaf.

1.6.2. Assainissement

Le réseau d'assainissement de la commune d'Akbou est estimé à un taux de raccordement de 95%.

A noter que celle-ci a projeté, à moyen terme, la réalisation des opérations d'assainissement au profit des populations implantées dans la zone éparse, ainsi que la construction d'une station d'épuration.

1.6.3. Transport et Réseau Routier

Akbou dispose d'une gare de chemins de fer et d'une gare routière en cours de réalisation. Le parc roulant communal, qui dispose de cinq (05) bus et de trois minibus, assure régulièrement la liaison avec les localités environnantes, et le ramassage scolaire.

L'évaluation du réseau routier nous fournit les chiffres suivants :

- | | |
|---------------------|------------|
| - Routes nationales | 23 Km |
| - Chemins de Wilaya | 3Km 500m |
| - Chemins communaux | 19 Km 500m |
| - Pistes | 20 Km |

1.7. INDUSTRIE ET ENERGIE

En plus des anciens programmes de l'Etat pour la création des complexes industriels ; à titre indicatif : SONTEX , EMAC, SONARIC etc., la commune d'Akbou a réalisé une zone qu'équipement d'intérêt économique, d'une superficie de 20 Ha, financée par ses propres fonds, et qui est répartie selon le type d'activité. Le partage s'est fait comme suit :

- 40% agro-industrielles.
- 30% pour les activités industrielles.
- 30% pour les activités B.T.P et prestation de service.

D'autre part, il a été projeté une zone artisanale de 23Ha, au niveau de l'agglomération secondaire. En ce qui concerne les équipements publics, les structures existantes sont d'un apport non négligeable, mais insuffisantes par rapport aux exigences de l'heure.

A cet effet, la commune désire entreprendre la réalisation d'un nouveau programme, moderne, à même de répondre aux aspirations légitimes de la population.

1.7.1 Entreprises industrielles en activité

Les entreprises du Secteur public sont :

- ❖ ALCOVEL (complexe de velours).
- ❖ MAC/SOUM (complexe de chaussures).
- ❖ SONARIC (complexe de cuisines collectives).

A noter aussi que les PMI sont représentées, dans le secteur public, par cinq entreprises de réalisation et de fabrication. Il s'agit de l'EPTMDA, la SOMACOB, l'ENCOTRAB, l'ETR et la SOA.

Quand au secteur privé, il se manifeste par un nombre important d'unités, intervenant essentiellement dans la fabrication des matériaux de construction et dans l'industrie agro-alimentaire. D'importantes unités à caractère industriel ou artisanal sont aussi en cours de réalisation dans la zone d'activité de Taharacht, dont cinq d'entre elles sont déjà en phase de production.

Tableau 08 : Importance de la Zone d'Activité Commerciale (ZAC) de Taharacht

| N°d'ordre | INTITULE DU PROJET | TAUX D'AVANCEMENT |
|-----------|---|-------------------|
| 01 | Laiterie | En production |
| 02 | Unité d'électricité | 70 % |
| 03 | Conditionnement de produits textiles | 50 % |
| 04 | Fabrication de pièces mécanique | 50 % |
| 05 | Fabrication de chaussettes (SARL Lynx) | 40 % |
| 06 | Fabrication d'éléments en béton précontraint | En production |
| 07 | Conditionnement industriel | 20 % |
| 08 | Conserverie de tomates | 80 % |
| 09 | Confiserie et chocolaterie | 75 % |
| 10 | Confiserie | 50 % |
| 11 | Fabrication d'aliment de bétail et couvoir | 70 % |
| 12 | Agro-alimentaire | Non lancé |
| 13 | Semoulerie | Non lancé |
| 14 | Entrepôt frigorifique | 80 % |
| 15 | Semoulerie (Molino Grani) | 70 % |
| 16 | Fabrication de matériel électrique | 60 % |
| 17 | Semoulerie | 90 % |
| 18 | Fromagerie | 60 % |
| 19 | Unité de fabrication de carrelage granito | 65 % |
| 20 | Fabrication d'accessoire auto | 65 % |
| 21 | Fabrication de bandes élastiques | 50 % |
| 22 | Fabrication de taules et rideaux | 50 % |
| 23 | Fabrication de préformes en P.E.T | 35 % |
| 24 | Minoterie semoulerie, pâtes, biscuits, gaufrettes | En production |
| 25 | Unité de valorisation et de transformation | 40 % |
| 26 | Semoulerie | En production |
| 27 | Fabrication margarine (SARL Almag) | 45 % |
| 28 | Clouterie | 60 % |
| 29 | Fabrication emballage toute matière | 60 % |
| 30 | Confiserie | 70 % |
| 31 | Pâtes alimentaires | 65 % |
| 32 | Accessoires auto (SARL Petro Service) | Non lancé |
| 33 | Unité de confection de vêtements et lingerie | Non lancé |
| 34 | Fabrication de matière électrique | 45 % |
| 35 | Minoterie | Non lancé |
| 36 | Motel et self service | 10 % |
| 37 | Unité de crèmes glacées | Non lancé |
| 38 | Huile d'olive | 20 % |
| 39 | Abattoir régional (SARL vallée viande) | 50 % |
| 40 | Produit longue conservation | En production |
| 41 | Conserverie | 40 % |

Source : APC D'Akbou

Tableau 09 : Importance de secteur d'activité de la zone Taharacht

| SECTEUR D'ACTIVITE | POURCENTAGE |
|-------------------------------------|-------------|
| Agro-alimentaire | 56,09% |
| Textile et confection | 09,75% |
| Electricité et électroménager | 07,31% |
| Emballage | 04,87% |
| BTP et matériaux de construction | 04,57% |
| Hôtellerie services et restauration | 02,44% |

Source : APC D'Akbou

Le secteur des industries agro- alimentaires, jouant un rôle important dans la vie de la région, fourni un nombre important d'emplois, et est un facteur d'organisation spatiale faisant d'Akbou un pôle incontournable ; le deuxième après Bejaia.

1.7.2. Le BTP (Bâtiment et travaux publics)

Ce secteur est représenté par quatre entreprises publiques, offrant environ sept cent soixante dix-sept emplois. Certaines entreprises privées offrent environ deux cent emplois.

1.7.3. Les activités extractives

Elles concernent l'exploitation de granulats de roches massives du piton d'Akbou, où sont regroupées deux carrières publiques.

Ajouter à cela l'extraction de sable au niveau de Taharacht et de Bouzeroual, où sont implantées six sablières privées : trois à Taharacht et trois à Bouzeroual.

1.7.4. Le secteur tertiaire

Il représente l'ensemble des activités autres que l'industrie et le B.T.P. Il est représenté par l'administration, les services, le commerce et le transport.

1.8. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

La commune a réalisé sur ses fonds propres une crèche communale d'une capacité d'accueil de 180 enfants, dotée d'une piscine. En plus de cet établissement, il en existe encore trois autres, gérés par des privés.

Quant à la population scolarisée, elle est de 8759 enfants dans les 1^{er} et 2^{ème} cycles fondamentaux (enseignement primaire), avec un taux de scolarisation de 100%, dont 4068 filles. Le nombre d'établissements scolaires pour cette catégorie d'élèves s'élève à 19, répartis géographiquement d'une manière proportionnelle à la densité de la population.

Parlant du 3^{ème} cycle fondamental (collège), le nombre de scolarisés est de 3263, dont 1537 filles, répartis sur 06 établissements (collèges).

Concernant l'enseignement secondaire et technique, dont le nombre d'élèves scolarisés est de 2627, dont 1242 filles, et la formation professionnelle, la commune dispose de deux lycées polyvalents, d'un lycée technique et de deux centres de formation professionnelle.

Au côté du secteur public, existent encore sept écoles de formation professionnelle, agréées par l'Etat.

1.9. INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET CULTURELLES

La commune d'Akbou dispose d'une infrastructure diversifiée : stades, aires de jeux, maison de jeunes, centre culturel, salle de sport, salle de cinéma et un complexe omnisports, accueillant une masse juvénile estimée à environ 25000 jeunes ; soit approximativement 50% de la population.

Akbou s'est fait de la pratique sportive une tradition, comptant de nombreux clubs sportifs ; le vieux club « Olympique d'Akbou », aujourd'hui O.R.B.A, fût créé en 1945.

Actuellement, Akbou compte trois clubs sportifs amateurs, où sont pratiquées plusieurs disciplines, dont le football, handball, volley-ball, basket-ball, boxe, Karaté-do, athlétisme, etc.

1.10. ENVIRONNEMENT, TOURISME ET ARTISANAT

Terre de traditions culturelles et religieuses, ville de caractère d'une richesse artistique étonnante, Akbou possède un patrimoine très diversifié. Le mausolée du piton, mélange harmonieux d'architecture Romaine, le musée du moudjahid, abritant une prestigieuse collection de photographies et d'engins de la révolution algérienne, témoignent de ce foisonnement.

Akbou bénéficie d'un environnement exceptionnel. A la beauté naturelle des différents sites et des paysages, s'ajoute la magnifique vallée de la Soummam. La région est à vocation

Touristique. Située à moins d'une heure des plages de Bejaia, elle présente des atouts pour le Tourisme et l'artisanat avec ses sites privilégiés (mer, montagne, thermalisme traditionnel, forêt) et son artisanat traditionnel poterie, textile traditionnel, bijoux Etc.

L'Office du Tourisme et de la Culture Commune d'Akbou a pour mission d'assurer l'information, la vulgarisation et la contribution au développement de ce secteur stratégique pour lui donner le privilège qui lui revient. Le mini parc Zoologique de Mr KEFFOUS est très apprécié par des visiteurs et la population locale. N'oublions pas la Gastronomie locale avec son couscous préparé selon les recettes traditionnelles et spécifiques dont la saveur est inégalable.

L'Office du Tourisme et de la Culture Commune d'Akbou a réalisé déjà des activités intenses sur le plan des échanges nationaux et internationaux et fixe comme objectif la réalisation des axes ci-après.

- La participation au 3^{ème} salon international du tourisme et des voyages d'Alger
(Palais des expositions, du 10 au 15/05/2000).
- L'organisation du 1^{er} salon national de l'artisanat et en marge des activités du salon, il est initié l'organisation d'un séminaire de formation et d'information des cadres du secteur du tourisme, dont les thèmes à développer sont les suivants :
 - Conférence autour de la formation des guides accompagnateurs.
 - L'environnement et le tourisme.
 - La culture et le tourisme.
 - L'urbanisme et la construction.
 - L'investissement dans le secteur du tourisme.

1.11.L'OLEICULTURE :

L'oléiculture à Akbou constitue un des piliers de l'économie agricole, en effet, c'est une activité structurante tant du point de vue de l'emploi que de l'occupation du sol et des potentialités du développement.

Malgré son rôle important dans l'économie de la région, l'oléiculture à Akbou est gérée par de petits propriétaires. En effet, une grande partie de l'huile produite par les propriétaires est destinée à l'auto consommation. De même un nombre important de familles trouve dans l'huile d'olive sa seule source de revenus. C'est une activité familiale que marchande.

SECTION 2 : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE FERAOUN

2.1. L'ORIGINE DE NOM ET L'HISTORIQUES DE LA COMMUNE DE FERAOUN :

Le mot Feraoun « TEDJ » qui définit comme un couronne, s'est en effet à l'entourage de 12 villages qui sont données une forme de couronne

La commune de Feraoun a été créée par l'administration Française en 1956. Elle a été érigée en commune de plein exercice le 1^{er} janvier 1985, après sa distraction de la commune mère Barbacha. Elle est composée de 12 villages qui sont Timssilin, Iguer Ali, Ait Ounir, Iadnanene, Ichekabene, Ibahlal, Iguer Guindouz, Feraoun, Akentas, Tagma, Tizi, Tifritine.

Avant la déclaration de la guerre de libération nationale, Feraoun était administrée par la commune mixte de Soummam (Sidi Aich). Elle était rattachée à la circonscription administrative de sous-préfecture de bougie département de Constantine.

2.2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Feraoun est en localité située dans une zone montagneuse, elle se trouve au sud de la Wilaya de Bejaia dans la partie occidentale du massif des Babors. Elle est distante de cette dernière de 50 Km, et environ de 300 Km d'Alger, Elle s'étend sur une superficie de 41.91 Km².

Sur le plan spatial, le territoire communal de Feraoun est composé de quatre zones bien distinctes :

- 1) Une agglomération chef lieu de Feraoun représentée par une dizaine de village ;
- 2) Zone semi urbaine représentée par deux agglomérations secondaires (Tagma, Tizi-Tifritine).
- 3) Zone éparses ;
- 4) Zone naturelle qui est la couverture végétale (forêt, broussailles et maquis).

Ses limites géographiques sont les suivantes :

- Nord : **Amizour.**
- Est : **Barbacha.**
- Sud : **Beni-mohli (Sétif).**
- Ouest : **Beni Djellil et Semaoun.**

2.3. LA POPULATION ET L'EMPLOI DANS LA COMMUNE DE FERAOUN

Tableau 10: Répartition de la population selon le genre

| Masculin | Féminin | Total |
|----------|---------|-------|
| 7843 | 7639 | 15482 |

Source : APC de Feraoun

La commune de Feraoun compte en 2009, 15482 habitants dont 49.34 % sont de genre féminin.

Tableau 11 : le nombre d'emploi dans la commune

| Population occupée dans l'agriculture | Population occupée dans les services | Population occupée dans le commerce | Population occupée dans L'administration |
|---------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|--|
| 80 | 171 | 160 | 182 |

Source : APC de Feraoun

La commune de Feraoun présente un nombre insuffisant d'emplois par rapport à la population totale. On remarque que le nombre de la population occupé dans l'administration et la population occupé dans les services est plus important que la population occupée dans l'agriculture.

Tableau 12 : demandeurs d'emplois

| Demandeurs sans qualifications | Demandeurs d'emplois ouvriers qualifiés | Demandeurs D'emplois techniciens et agent de maitrise | Demandeurs d'emplois cadre moyens | Demandeurs cadre supérieurs | Total |
|--------------------------------|---|---|-----------------------------------|-----------------------------|-------|
| 3200 | 2400 | 700 | 250 | 250 | 6800 |

Source : APC de Feraoun

Les données montrent que les demandeurs d'emplois non qualifiés représentent près de la moitié de l'ensemble des demandeurs (47,06%). En suite vient la catégorie des demandeurs ayant acquis un c.a.p. des centres de formation professionnelle avec un taux de 35,29%.

2.4. L'ÉDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT DANS LA COMMUNE DE FERAOUN

La commune de Feraoun présente une carte moyenne de la scolarisation, chaque année il y a un déroulement moyen de la rentrée scolaire et la réalisation d'infrastructures pédagogiques pour répondre à la demande.

Tableau 13 : Infrastructures scolaires :

| Primaire | Moyen | Lycée |
|----------|-------|-------|
| 11 | 03 | 01 |

Source : APC de Feraoun

La commune contient 11 écoles primaires, et 03 établissements moyens et un seul lycée qui répond pas à la scolarisation car la plupart des élèves sont inscrits au différent lycée suivant : Amizour, Barbacha, El kseur, Bejaia.

Tableau 14 : taux de scolarisation dans la commune de Feraoun selon le genre en %

| Sexe | Sans instruction | Alphabétisé | Primaire | Moyen | Secondaire | Universitaire |
|----------|------------------|-------------|----------|-------|------------|---------------|
| Féminin | 45.9 | 0.1 | 21 | 20.9 | 7.5 | 3.6 |
| Masculin | 24.8 | 0.1 | 22.7 | 34 | 12.3 | 5.1 |

Source : APC de Feraoun.

La majorité de la population de la commune de Feraoun est scolarisée mais le taux d'instruction de sexe masculin est plus élevé que celui de sexe féminin avec 75.2%.

2.5. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

2.5-1. l'activité agricole

La commune de Feraoun est rurale, par sa situation de montagne, d'une part et par sa composition urbaine à strate rurale prépondérante, d'autre part, la superficie agricole 2793 hectares, généralement l'agriculture occupe les replats des versants et les zones de bas piémonts. Le tableau suivant présente la répartition des terres dans la commune de Feraoun.

Tableau 15 : répartition générale des terres

| Désignation | Superficie en Ha | % |
|----------------------|------------------|-------|
| SAU | 2557 | 61,01 |
| Pavage et parcours | 807 | 19,26 |
| Terres improductives | 15 | 0,36 |
| Forêts | 308 | 7,35 |
| Terres non affectées | 504 | 12,03 |
| Total | 4191 | 100 |

Source : APC de Feraoun

Ce tableau représente que les forêts, elles occupent une superficie très importantes de l'ordre de 308 ha, soit environ 7,35% de la superficie total. les pacages et parcours s'étendent sur une superficies de 807 ha, avec un pourcentage de 19,26% de la surface communale. par contre la superficie agricoles utile est de 2557 ha soit 60,01% de la surface totale occupée.

2.5.2. L'activité commerciale et artisanale

L'activité commerciale constitue le bas de l'alimentation de la commune en matière de besoins quotidien : le commerce est concentré généralement au niveau de l'agglomération chef lieu de façon très forte et d'agglomérations secondaires mais très faibles, il existe environ de 116 commerçants exerçant au niveau de tout le territoire communal de Feraoun.

L'artisanat est représenté par une dizaine d'activité : par exemple, plombier,.....etc

2.5.3. L'activité industrielle

L'activité industrielle est absente sur le territoire de la commune de Feraoun en raison de son éloignement des réseaux routiers et des grands centres urbains. Ce qui n'attire pas les investisseurs.

2.6. VOIES ET COMMUNICATION

La commune de Feraoun est desservie pour une route revêtue, reliant celle-ci à Amizour sur 23 kms, elle est prolongée vers le sud de la commune par un tronçon revêtu de 9 kms reliant le chef lieu à Tifritine, et un tronçon de 04 km relie Feraoun vers Smaoun par village Iguer Ali, et d'une réseau urbain revêtu qui est constitué de sept 07 kms desservant les villages environs du chef lieu, et deux 02 tronçons de route de trois 03 kms chacun reliant la commune au chemin des crêtes l'un par l'est, l'autre par l'ouest.

Comme il existe des pistes agricoles qui relient les différentes zones agricoles aux agglomérations avec un total de 50 kms.

2.7. INFRASTRUCTURES DE BASE

Nous pouvons présenter les infrastructures de base de la région de Feraoun comme suit :

2.7.1. Infrastructures sanitaires

La commune Feraoun possède comme structures sanitaires :

- Une polyclinique au chef lieu de la commune, elle est mal équipée et sans praticiens spécialistes
- Trois centres de santé à Akantas, Tifritine et Ichekaben .
- Deux cabinets de médecins généralistes privés.
- Un cabinet dentaire privé.
- trois officines pharmaceutiques dont deux sont tenues par des privés

2.7.2. Équipements publics

- Mosquées : 11
- Maisons de jeunes 02
- Stade communal : 01
- Aires de jeux : 03
- Terrain combine : 01
- Bibliothèque communale : 01
- Salle d'activité 01
- Crèche en cours de réalisation 01

2.7.3. Environnement

Depuis quelques années, l'APC accorde plus d'importance à l'environnement :

- Déplacement de la décharge publique.
- Campagne de sensibilisation pour le reboisement.
- Organisation d'actions de repeuplement d'arbres en collaboration avec les mouvements associatifs.
- Nettoyage de village et enlèvement régulier des ordures.
- Développement de l'artisanat.

2.7.4. Mouvement associatif

Les associations sont des éléments indispensables pour maintenir le lien entre les collectivités locales et les citoyens, le tissu associatif de la commune de Feraoun est composé d'associations poursuivant différents objectifs.

Tableau 16 : représente les associations de la commune

| Nature de l'association | Nombre |
|-----------------------------------|--------|
| Associations Sociales | 08 |
| Associations religieuses | 05 |
| Associations culturelles | 07 |
| Association animations des jeunes | 03 |
| Association sportives | 03 |
| Organisations nationales | 03 |
| Total | 29 |

Source : APC de Feraoun

2.7.5. Les sources Hydriques

Il existe six sources qui sont captées pour l'AEP : Source Ainser Oufares, ANSA, Zerzer, El Merdj, Acherchour, Ougoug.

2.7.6. Sol

Sur une superficie totale de la commune 4191 Ha, la SAU occupé : 2630 Ha, ce qui représente 62.75 %.

- Les Parcours : **790 Ha**
- Les Broussailles : **100 Ha**
- Terrains Improductifs : **371 Ha**
- Terrains Urbains : **300 Ha**

2.7.7. Logements

La commune a bénéficié de 20 logements sociaux au chef lieu, et 1556 habitants ont bénéficié d'une aide de 500 000.00 Da dans le cadre de l'habitat rural et ce depuis 2002.

2.8. LES PROJETS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT

- Réalisation d'une conduite d'adduction Tala Oulili Ait Ounir.
- La gaze de ville qui est un projet en cours.
- Divers aménagement écoles primaire.
- Rayonnage et équipement bibliothèque communal.
- Aménagement source Talla au chef lieu Feraoun.
- Aménagement piste Tifritine.
- Aménagement de la salle de soins Tifritine.
- Achèvements des aires de jeu.
- Réalisation d'une ligne d'internet.

SECTION 03 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE EMPIRIQUE

PREAMBULE

Le travail de recherche bibliographique reste incomplet s'il n'est pas suivi d'un travail de recherche empirique qui permet de confronter les connaissances théoriques à la réalité du terrain car l'objectif premier de toute recherche scientifique est de décrire la réalité telle qu'elle est, avant de l'expliquer.

La vérification des hypothèses de ce travail nécessite une enquête de terrain pour aller à la rencontre des acteurs dans l'objectif de recueillir les informations nécessaires à notre travail, qui nous permettra, par conséquent de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

3.1. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE EMPIRIQUE

L'enquête que nous avons menée sur le terrain constitue le complément essentiel du développement théorique du sujet étudié. Elle vise l'identification des éléments pouvant contribuer à la clarification de la problématique formulée. A fin de répondre aux questions, représentant les axes de recherche suivante :

- Quelle émigration pour quel développement ?
- Quel est l'apport de l'émigration au développement local ?
- Se résume t-il à un simple transfert d'argent ou d'un cumule de savoir faire de la part des émigrés vers leurs régions d'origine ?

- Quels sont les canaux utilisés généralement par les émigrés pour transférer leur argent ?

3.2. LES ÉTAPES DE LA RECHERCHE EMPIRIQUE

Notre recherche se compose de quatre étapes qui sont les suivantes :

3.2.1. Étape de préparation de l'enquête

Afin de répondre aux différentes questions relatives au rôle de l'émigration dans le développement local en Algérie, nous avons envisagé de réaliser une enquête auprès d'un échantillon d'émigrés originaires des deux communes localisées dans la région de Bejaia à savoir : la commune de Feraoun et celle d'Akbou. Ceci est justifié pour la faisabilité en termes du temps et des moyens financiers, d'une part, et pour le caractère différentiel des deux communes puisque la première représente une commune montagnaise pauvre, alors que la deuxième représente le deuxième pôle d'investissement dans la région après celui de BEJAIA d'autre part.

Notre enquête s'est focalisée sur les deux communes (Feraoun et Akbou) où nous sommes intéressés à un échantillon de 100 émigrés qui résident dans plusieurs villages comme : Igeur ali, Ichekabene, Feraoun, Akentas, Guendouza, Azaghar, village colonel Amirouche, l'Azibe

Nous avons essayé de toucher le plus possible de personnes concernées afin de présenter des résultats qui reflètent au maximum la réalité du sujet. La commune de résidence, l'ancienneté dans l'émigration, la profession exercée... sont autant de variables explicatives qui peuvent nous aider à comprendre le rôle de l'émigration dans le développement local.

3.2.1.1. Le questionnaire

La technique utilisée pour le recueil des informations sur le terrain est le questionnaire, qui renvoie à une étude quantitative. Cette technique est préférée à l'entretien en raison des facilités qu'elle nous procure en termes de gain de temps car la rencontre des enquêtés dans leurs lieux de résidences exige des déplacements multiples dans les divers villages des communes ciblées.

Nous avons élaboré un questionnaire aux différents acteurs sociaux de notre échantillon. Notre questionnaire (voire annexe 1) se compose de cinq axes concernant les différents aspects liés à la problématique de la migration et développement local. Le premier axe

concerne les informations personnelles (âge, sexe, niveau d'instruction...). Le second trait de la Situation professionnelle. Le troisième axe cible les projets d'avenir. Le quatrième axe concerne les Envois de fonds au pays d'origine. Enfin le dernier axe porte sur les opinions et les propositions des enquêtes.

3.2.1.2. L'échantillonnage

Pour la collecte des informations sur le terrain le questionnaire élaboré a été distribué. L'échantillon s'est constitué au fur et à mesure de la passation du questionnaire au niveau des communes de Feraoun et d'Akbou, en passant d'un émigré à un autre sur information et indication d'une connaissance jusqu'à l'obtention d'un échantillon qui répond à l'unité statistique de base (100).

Tableau 17 : Taille et structure des échantillons final

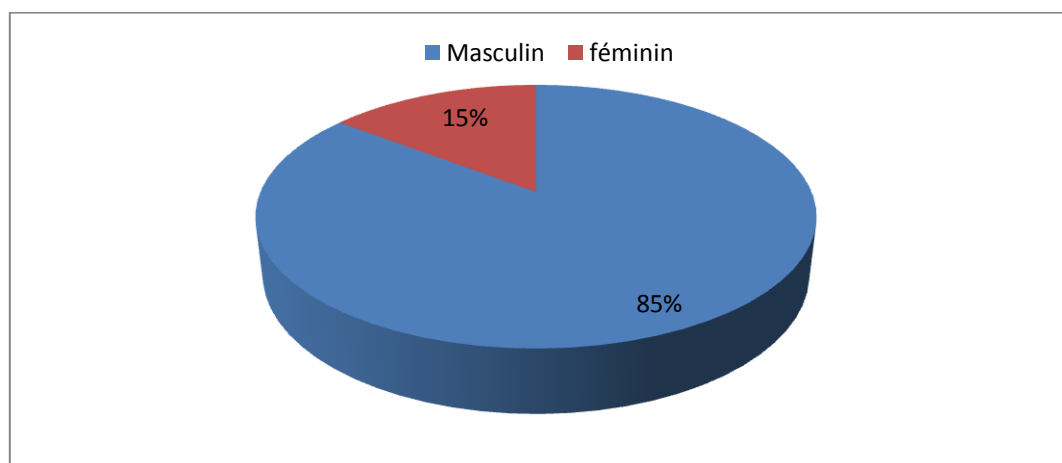
| Nombre de personnes visées | Abandon | | Questionnaires | | Echantillon final | |
|----------------------------|---------|--------|----------------|--------|-------------------|--------|
| | Nombre | Taux % | Nombre | Taux % | Nombre | Taux % |
| 100 | 13 | 13 | 5 | 5 | 82 | 82 |

Au terme de notre enquête de terrain nous avons pu récupérer 87 questionnaires dont 82 étaient exploitables car 5 autres nous ont été remis vierges, 13 questionnaires ne nous sont pas été rendus. Au finale, notre échantillon exploitable représente 82 % de l'échantillon total ciblé.

Tableau 18 : Répartition de l'échantillon selon la catégorie d'âge

| Catégorie âge | Nombre | Taux (%) |
|--------------------|--------|----------|
| Entre 20 et 40 ans | 36 | 43,9 |
| Entre 41 et 60 ans | 21 | 25,6 |
| plus de 60 ans | 25 | 30,5 |
| Total | 82 | 100 |

Notre échantillonnage se répartit en trois catégories d'âge, la proportion d'individus ayant plus de 60 ans représente 30,5 %, par contre la tranche d'âge de 41 ans à 60 ans comporte 25 individus représentant 25,6 de l'échantillon, dont la plus importante est celle qui varie entre 20 et 40 ans avec un taux de 43,9%.



Graphique n° 04 : Répartition de l'échantillon selon le genre.

La proportion de genre masculin est plus importante que celle de genre féminin. 85% de notre échantillonnage est de genre masculin.

Tableau 19 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

| Niveau d'instruction | Nombre | Taux (%) |
|----------------------|-----------|------------|
| Aucun | 17 | 20,7 |
| Primaire | 6 | 7,3 |
| Moyen | 20 | 24,4 |
| lycéen | 10 | 12,2 |
| Universitaire | 29 | 35,4 |
| Total | 82 | 100 |

Le niveau d'instruction des émigrés enquêtés : sans instruction (20,7%), niveau primaire (7,3%), niveau moyen (24,4 %), lycéen (12,2%), et pour ceux qui ont des diplômes universitaires ou fréquentent l'université au moment de l'enquête est de 35,4%.

Les informations personnelles des émigrés enquêtés et leurs profils socioéconomiques montrent que leur parcours est extrêmement varié. Des personnes ayant fait des études supérieures tout comme celles n'ayant jamais fréquenté l'école, les personnes ayant quitté le pays durant la période coloniale ou juste après l'indépendance, tout comme des gens qui sont

partis récemment. Pour ce qui est de la destination, le principal pays d'accueil reste la France, pour des raisons historiques, mais depuis quelque années, d'autres destinations sont apparues notamment le Canada, les Etats Unis d'Amérique, l'Angleterre, la Belgique est plus récemment les pays de golf comme le Qatar et l'Emirat Arabe Unis.

3.2.2. Pré-enquête

Pour bien s'assurer de la fiabilité et de la clarté de notre questionnaire, nous l'avons testé sur un échantillon réduit afin d'apporter les corrections nécessaires à la formulation des questions pour plus de précision.

3.2.3. Déroulement de l'enquête et administrations de questionnaire

La passation du questionnaire s'est déroulée selon deux modes distincts qui correspondent à deux niveaux d'instruction des éléments de l'échantillon :

Le mode direct ou face à face ou l'enquêteur pose des questions en traduisant à la langue parlée (le kabyle) et enregistré les réponses obtenues de l'enquêté en les traduisant à la langue écrite. Ceci correspond le plus aux émigrés illettrés ou dont le niveau d'instruction est faible. C'est le mode le plus efficace car l'enquêteur maîtrise aussi bien la compréhension des questions que le contenu des réponses obtenues dans l'immédiat. Dans notre cas, nous nous sommes rendus sur le terrain à la rencontre des différents acteurs concernés par notre étude, pour les solliciter de répondre aux questions de questionnaire par communication directe. D'ailleurs, ceci a permis d'établir un rapport de confiance même s'il exige plus de temps et d'effort de notre part.

Le mode non contrôlé ou en différé : ce mode demande de l'enquêté un effort de lecture, de compréhension et des capacités d'expression et de rédaction mais il permet à l'enquêteur de distribuer et de remplir le maximum de questionnaires en un temps court. Vu l'indisponibilité des émigrés qui vivent dans l'autre rive, nous avons procédé à ce mode d'administration de questionnaire, et cela par l'envoi du questionnaire par voie d'internet ou d'intermédiaire et le récupérer dans une date ultérieure.

3.2.4. Dépouillement du questionnaire

Cette opération a été effectuée en utilisant l'outil informatique par le moyen du logiciel « SPHINX » qui nous a permis de traiter les informations recueillies et de les ordonner dans des tableaux simples et complexes.

CONCLUSION

Les deux communes Feraoun et Akbou présentent de nombreux avantages spatiaux matériels et humains pour organiser des actions qui pourraient mener ces deux régions au développement local. Mais ces avantages sont méprisables, alors qu'ils pourraient collaborer avec les responsables locaux pour sortir les deux communes de la pénurie dans laquelle elles sont plongées depuis plusieurs années. Pour cela les autorités et la communauté locales devraient se servir du fait que les deux communes réputées par une longue tradition migratoire, afin de bénéficier de financements et un savoir faire complémentaire dont elles ont besoin.

Liste des abréviations

| | |
|---------------|--|
| AEP | Alimentation en eau potable |
| AFD | Agence française de développement |
| APC | Assemblée populaire communale |
| BTP | Bâtiment et travaux publics |
| FIDA | Fonds International de Développement de l'Agriculture |
| FLN | Front de libération nationale |
| FMI | Fonds monétaires internationales |
| HLM | Habitation à loyer modéré |
| IDE | Investissement direct étrangers |
| MD/USD | Milliard de dollar |
| MENA | Moyen-Orient et Afrique du Nord |
| OAS | Organisation armée secrète |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économique |
| PDAU | Plan directeur d'aménagement urbain |
| PED | Pays en développement |
| PIB | Produit intérieure brut |
| PMI | petite et moyenne industries |
| SAU | Surface agricole utilisé |
| TFM | transferts de fonds des migrants |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| UE | Union européenne |
| UPU | Union postale universelle |

| | |
|------------|-----------------------------|
| USA | Etat unis d'Amérique |
| ZAC | Zone d'Activité Commerciale |

Annexe n°01

Université A.MIRA-BEJAIA

Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales

Département des sciences de gestion

Spécialité : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre de la préparation du mémoire du master en science de gestion, spécialité Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat, intitulé «Le rôle de l'émigration dans le développement local ».

Nous comptons sur votre coopération et votre collaboration afin de mener à bien notre travail de recherche. Nous vous assurons que les informations recueillies ne feront en aucun cas l'objet de publication et resterons strictement anonymes.

Merci d'avance

I. Information personnelles :

1-Age : Entre 20 et 40 ans Entre 41 et 60 Plus de 60 ans

2-Sexe : Masculin Féminin

3- Situation familiale : Célibataire Marié (e)
Veuf (Ve) Divorcé

4-Niveau d'instruction :

Aucun Primaire moyen

Lycéen Universitaire

***Préciser le diplôme obtenu ou la formation professionnelle acquise :**

.....

5- Lieu de naissance :

6- Année d'émigration :

7-Pays d'accueil :

8-Durée d'émigration :

9-Quelle est la principale raison qui vous a poussé à émigrer :

Economique politique

Autres précisez

10-Comment êtes-vous installé dans le pays d'accueil ?

A titre personnel En famille

11-Votre départ a été financé par :

Vos propres moyens Emprunt

Autres précisez

12- Avez-vous une famille à charge en Algérie : Oui Non

« Si oui », quel est le Nombre de personnes à charge :

13- Quelle est la fréquence de vos retours en Algérie

Semestriels Annuels

Autres précisez.....

14-Qu'est ce que l'expérience de l'émigration vous a rapporté ?

***Sur le plan personnel :**.....
.....

***Sur le plan familial :**.....
.....

15-Comment jugez-vous l'expérience d'émigration que vous avez vécue :.....
.....
.....

16-Si l'un de vos enfants désire émigrer qu'allez-vous faire ?

- L'aider financièrement
- Le conseiller pour éviter les dérives
- Le dissuader de ne pas le faire
- Autre précisez :.....

II. Situation professionnelle :

1-Actuellement, exercez-vous un métier : Oui Non

« Si non », préciser votre situation actuelle :

- Retraité
- Chômeur
- Etudiant
- Invalide/ malade/ handicapé

« Si oui », dans quelle branche d'activité exercez-vous, ou avez exercé :

- Agriculture
- Industrie
- Commerce
- Bâtiment
- Services (préciser)

2-Quel métier exerciez-vous dans le pays d'accueil :

III. Projets d'avenir :

1-Avez-vous l'intention de vous installé définitivement à l'étranger :

- Oui
- Non
- Ne sait pas

« Si non », quels sont vos projets pour votre retour en Algérie :

- Achat d'une maison ou d'un terrain
- Monter une entreprise

Travailler dans l'industrie ou l'administration

Autre précisez

Ne sait pas

2- Avez-vous réalisé des projets en Algérie ? :

Oui

Non

« Si oui », précisez la nature :

3- Quel est le lieu de réalisation :

Chef lieu de commune

Chef lieu de daïra

Chef lieu de wilaya

Autre précisez.....

IV. Envoi de fonds ou épargne :

1-Envoyez-vous de l'argent au pays : Oui

Non

2-Quelle est la provenance de vos ressources financières :

Salaire

Retraite

Bourse

Allocation chômage

Pension d'invalidité

Indépendant (fonction libérales) Autre précisez.....

3- Quel est le pourcentage que vous envoyez par rapport à votre revenu :

Moins de 10%

De 10% à 20%

De 20% à 50%

Plus de 50%

4- Quelle est la fréquence des envois de fonds? :

Mensuelle

Trimestrielle

Semestrielle

Annuelle

Autre précisez

5- Quel est le canal utilisé pour les envois de fonds :

Bancaire

Postal

Soi-même lors d'un retour

Par l'intermédiaire

Autre précisez

6- L'argent envoyé est en :

Devises

Monnaie nationale

7- Si les fonds sont en devises la conversion se fait par voie :

Formelle

Informelle

8- Effectuez-vous d'autres transferts :

Effets vestimentaires Véhicules Equipement/ matériels
Autre précisez

9- Vos investissements dans le confort consistent en :

L'achat ou la construction d'une maison ou d'un appartement
Achat de mobiliers Achat d'un véhicule
Autre précisez..... Aucun

10- Vos investissements productifs consistent en :

Achats d'appartement pour les louer Achat de terrains à bâtir
Achat de terrains agricoles Achat de locaux
Placement des fonds en banque Aucun
Autre précisez

11- Nature de l'investissement effectué

Agriculture Industrie Commerce
Services Construction Autre précisez.....

12- Nombre d'emplois créés :

.....

13- Nature des relations avec les employés :

Des membres de votre famille
Des habitants de votre village
En dehors du cercle des connaissances

14- Avez-vous eu des difficultés pour concrétiser vos investissements :

Oui Non

« Si oui », préciser la nature :

Administrative Juridique
Financière Autre précisez

15- Avez-vous investi à l'étranger : Oui Non

16- Si oui, vos investissements sont de quelle nature :

Commerce Services Industrie

Autre précisez

17-A votre avis, quelles sont les mesures pour permettre aux émigrés d'investir dans leur pays?.....

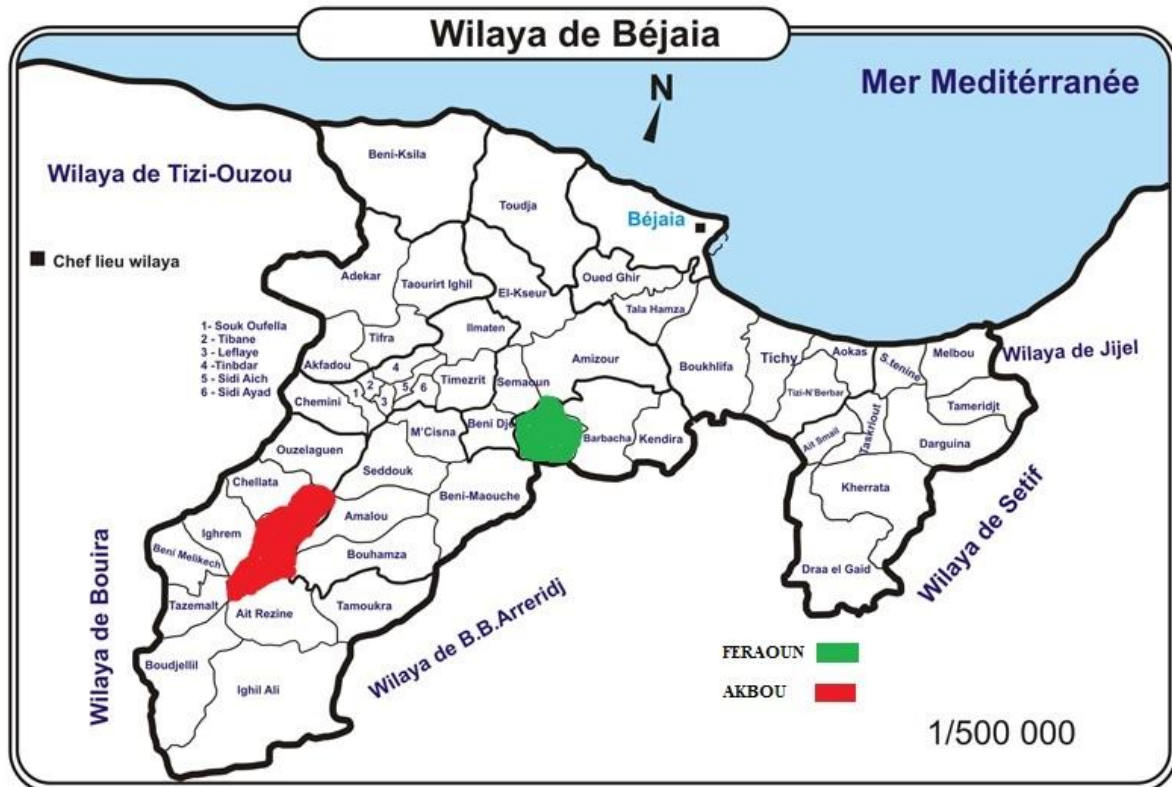
.....
.....

18-Que peuvent apporter les émigrés de plus à l'économie Algérienne ?... ..

.....
.....

Merci

Annexe N°02 : la situation géographique des deux communes Feraoun et Akbou



CONCLUSION GENERALE

Durant notre travail, nous avons tenté d'étudier l'impact de l'émigration sur le développement local. Ce qui, nous a permis de comprendre que l'émigration peut jouer un rôle très important dans les pays en voie de développement, mais cela dépend de la qualité de l'environnement dans lequel ces pays tirent profit de cette diaspora. Et comme l'Algérie n'est pas épargnée par ce phénomène, en particulier la Kabylie, nous avons mené une enquête quantitative par le moyen du questionnaire auprès d'un échantillon d'émigrés originaires des deux communes Feraoun et Akbou.

Il n'est pas facile de répondre rapidement à notre question de départ quant à l'existence d'un rapport entre l'émigration et le développement. Toutefois, nous pouvons conclure que les effets des migrations au niveau local se limitent à apporter un certain confort et améliorer les conditions de vie des ménages des migrants. Certes, ce n'est pas un point négligeable puisque beaucoup de ménages sont épargnés de la pauvreté grâce à l'argent des émigrés, d'autres y voient leur niveau de vie s'améliorer radicalement.

Même si notre enquête s'est déroulée dans deux communes, Feraoun et Akbou qui sont à caractère différentiel puisque la première représente une commune montagnaise pauvre, alors que la deuxième représente le deuxième pôle d'investissement dans la région après celui de BEJAIA. La réponse à laquelle nous sommes donc arrivés est homogène. Ce qui veut dire que les caractéristiques d'une ville urbaine ou rurale n'influence pas sur le type d'investissement que peuvent apporter les émigrés. Mais il reste que le niveau d'attractivité est plus important dans la commune d'Akbou que dans la commune de Feraoun, ce qui fait que les investissements sont plus importants quantitativement dans la première que dans la deuxième.

Les problèmes des deux communes ne sont pas forcément de ceux que l'Etat peut prendre en charge ; ce qui laisse la place à l'intervention des acteurs locaux. Les deux communes possèdent une importante population émigrée qui pourrait constituer un atout considérable au service de développement. Toutefois, toutes les données que nous avons pu réunir sur l'impact des envois de fonds sur le développement local, viennent de confirmer notre hypothèse de départ : l'argent est versé dans :

- L'immobilier
- La consommation finale
- Les petits commerces

Nous pouvons dire que les émigrés choisissent d'investir une part de leurs économies dans des petites initiatives dont ils confient la gestion à des membres de leur famille ou les habitants de leur village. Ces initiatives ont l'avantage de sortir un parent, un frère ou un ami du chômage, et dans certains cas, d'aider la famille à subvenir à ses besoins en diminuant la charge financière pour l'émigré. La plupart des emplois créés sont bénéfiques aux parents et/ou amis.

Les investissements productifs n'intéressent pas encore l'émigration et quant d'aventure qui y sont intéressés, ils rencontrent tant d'entraves pour investir, quelles soient administratives ou de la population locale. Ainsi Les facteurs qui ont poussé les gens à émigrer sont aussi très souvent ceux qui vont limiter le potentiel productif des envois de fonds. Les envois de fonds de la diaspora des deux communes et principalement basé sur des petites sommes destinées à financer des petits projets d'investissement.

Les résultats de notre enquête sur les envois de fonds des migrants réalisée dans les deux communes, nous a permis d'avoir une meilleure compréhension des circuits de transferts d'argent. Ainsi, l'enquête nous a montré que les transferts de fonds des émigrées empruntent souvent des canaux informels. En effet l'informel domine largement. Les pouvoirs publics étant peu sensibles à l'enjeu représenté par l'investissement des migrants, et n'ont donc pas développé des mesures initiatives auprès de ces derniers.

Les migrants étudiés sont plutôt des migrants attachés à leurs pays d'origine par leurs familles et leurs biens et reviennent selon une fréquence annuelle pour la plupart d'entre eux, mais il faut compléter la présente étude en allant enquêter dans les pays d'accueil afin de toucher à un éventail beaucoup plus large de l'émigration algériennes et cerner les possibilités de son investissement en tant que source importante de création de richesses au lieu de rester otage des fluctuations du marché des hydrocarbures.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrage :

1. BENAMRANE Djilali, l'émigration algérienne en France : passé, présence et devenir, SNED, Alger 1983.
2. Boukha-Hassane Rafik, Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement, première édition, Genève 2010.
3. Wihtol de Wenden Catherine, la question migratoire au XXI^e siècle, Paris, 2^e ED, 2013.
4. MAHE Alain : histoire de la grande Kabylie : anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises, Edition Bouchaine ; 2001.
5. Saïb MUNETTE Mohamed, De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences, CREAD, ALGER 2016.
6. Zehraoui Ahséne, les travailleurs algériens en France, François Maspero, Paris 1976.

Rapports, revues et articles :

1. ABDELAOUI Hocine, l'Algérie face à l'évolution de son émigration en France et dans le monde, revue française de référence sur les dynamiques migratoires « hommes et migrations » ; En ligne, www.hommesmigrations.reveus.org.
2. Agence Française de Développement, Cadre d'Intervention Transversal : Migration Internes et Internationales 2010-2013.
3. Agence française de développement, migrations internes et internationales, CIT 2013.
4. BERNARDO Marc : fiche de lecture du livre d'Assa Kadri et Gérard Prévost, mémoire algérienne, Edition syllepse, Paris, 2004.
5. BETOUCHE Aini, Immigration algérienne en Europe : le mariage mixte est-il un moyen d'intégration ?, Budapest, les 16-17 novembre 2015.
6. Christophe Dumont Jean et Spielvoege Gille I, Perspectives des migrations internationales, SOPEMI – Édition 2006, OCDE 2006

7. Coiffard Marie, la régulation des transferts de fonds de migrants, vers un régime international, édition HAL, Poitiers, Mai 2009.
8. DAPSENS Sandrine, Document d'analyse et de réflexion, les causes de migrations : piste d'analyse et d'action, Bruxelles, édition Février 2005.
9. Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats : mobilité, migration et développement, France, rapport 2013.
10. DRAPIER.C, JAYET.H, RAPIPORT.H, Les motifs des migrations et des transferts associés, Revue régionale et développement, n^o 6, 1997.
11. Encyclopédie universelle, article « histoire des migrations ».
12. Etude réalisé par le groupe de travail, « la valorisation économique de l'épargne des migrants », Rassemblant le rorim, finansol et le CFSI.
13. Euromed Marseille : les migrations chemin d'avenir. Rapport décembre 2006.
14. FMI, Transactions internationales liées aux envois de fonds Guide pour les statisticiens et les utilisateurs, 2009.
15. Gildas Simon, les transferts de revenus des travailleurs maghrébins vers leur pays d'origine, essai d'évaluation, Edition HAL, France 2012.
16. Groupement de recherche international, les déterminants des transferts des migrants et leur impact sur les conditions de vie de la population, atelier « migration internationales », 19-20 NVR 2015, CERDI, Clermont-Ferrand, France.
17. Khechani Mohamed, des liens entre migration et développement, dialogue sur la coopération migratoire en méditerranée occidentale, Association Marocaine d'études et de recherches sur les migrations, Rabat, Maroc.
18. KHELFAOUI Hocine, la Diaspora algérienne en Amérique du nord « une ressource pour son pays d'origine », rapport de recherche, Italie, 2006.
19. Magnidas Jean, les enjeux des migrations internationales au début du XXI siècle, revue de recherche internationales, sept 2009.

20. NKOA François Colin, migrations sud-nord, fuite des cerveaux et développement économique en Afrique, université de Yaoundé, 2005.
21. Revue de PMC (Performances Management Consulting), Les transferts d'argents en Afrique, problématiques, Enjeux, Défis, et perspectives, juin 2010.
22. Saïb Musette Mohammed, Migration, marché du travail et développement, projet de recherche « faire des migrations un facteur de développement », édition « Institut international d'études sociales », Genève 2010.
23. Service social des étrangers d'accueil et de formation, Le phénomène de l'immigration et les problématiques de l'intégration dans le contexte européen, Bruxelles.
24. Straubhaar Thomas et Florin p. Vadean, les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement, édition 2006.
25. Toussaint Eric : La finance contre les peuples. La bourse ou la vie. Coédition CADTM/Bruxelles-Syllepse/Paris-CETIM/Genève, 2004.

Thèses et mémoires :

1. Mémoire Magister, réalisé par TITOUCHE ROSA, sur le thème « l'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement local », BEJAIA, juin 2009.
2. Saïb MUNETTE Mohamed, étude sociologique des transferts entre migrants et non migrants d'Algérie, thèse Doctorat en sociologie, Alger, année 2010-2011, page 268.

Sites Web

1. aida-association.org.
2. Convention De Genève du 28 juillet 1951, relative au statut des réfugiés entrés en vigueur le 22 avril 1954, www.ofii.fr.
3. Encarta 2009. www.microsoft.com/france/annuaire/encarta.
4. hommesmigrations.revues.org.

5. LABCHAKI Ali «porte-parole de la diaspora algérienne à Dubaï », Edition du 3 juin 2008, www.diaspora.dz.
6. Véronique petit, les migrations internationales, www.ladocumentationfrancaise.fr.
7. www.atlasmedias.com.
8. www.banquemonddiale.org.
9. www.cairn.info.
10. www.hci.gouv.fr, Rapport Du Haut conseil à l'intégration, Janvier 2007.
11. www.tresor.economie.gouv.fr.
12. www.vitamedz.org.

TABLE DES METIERES

REMERCIEMENT I

SOMMAIRE..... II

LISTE DES ABREVIATIONS. III

INTRODUCTION GENERALE.....1

CHAPITRE I: LE PHENOMENE MIGRATOIRE : SES FORMES ET SES FACTEURS.4

Préambule4

SECTION 1 : LE PHENOMENE MIGRATOIRE4

1.1. Historique des migrations5

1.2. Les différentes formes de migrations.....6

1.2.1. Les migrations internes6

1.2.2. Les migrations externes ou internationales7

1.2.3. Migration temporaires ou saisonnière.....8

1.2.4. Migrations permanentes ou définitives8

1.2.5. Migrations pendulaires ou circulaires8

1.3. Les facteurs déterminant le phénomène migratoire9

1.3.1. Causes économiques9

1.3.2. Causes démographiques10

1.3.3. Causes politiques11

1.3.4. Facteurs sociaux, éducatifs et culturels.....12

1.3.5. Causes écologiques, sanitaires et environnementales13

1.4. Le phénomène migratoire sud-nord et la mondialisation14

SECTION 2 : LES ENVOIES DES FONDS DES MIGRANTS DANS LE MONDE.....16

2.1. Définition des transferts des fonds des migrants16

2.2. Evolution des envois de fonds des migrants dans le monde.....17

2.3. Les motifs d’envois de fonds19

2.3.1. Altruisme pur.....20

2.3.2. Simple intérêt personnel.....20

2.3.3. Arrangements familiaux tacites20

2.3.4. Objectif d’épargne du migrant21

2.3.5. Décisions de gestion de portefeuille21

2.4. Les circuits des envois des fonds des migrations.....22

2.4.1. Les circuits officiels ou formels22

| | |
|--|-----------|
| 2.4.1.1. Le circuit bancaire | 23 |
| 2.4.1.2. Les operateurs de transfert de fonds | 23 |
| 2.4.1.3. Les réseaux postaux..... | 24 |
| 2.4.2. Le circuit informel | 24 |
| 2.4.2.1 Le système du porteur | 25 |
| 2.4.2.2. via un commerçant | 25 |
| 2.4.2.3. Les Hawalas | 25 |
| Conclusion | 26 |
| | |
| CHAPITRE II: L'EMIGRATION ALGERIENNE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT | 28 |
| PREAMBULE..... | 28 |
| | |
| SECTION 01 : HISTORIQUE DE L'EMIGRATION ALGERIENNE | 28 |
| | |
| 1.1. Emigration algérienne en France | 28 |
| 1.1.1. La période colonial (1830-1962) | 28 |
| 1.1.2. La première période d'indépendance (1962-1980) | 30 |
| 1.1.3. Période de réflexion et de négociations (1981-2000) | 32 |
| 1.2. Période des diversifications des destinations..... | 33 |
| 1.2.1. Le phénomène de la fuite des compétences intellectuelles et professionnelles | 33 |
| 1.3. Autres pays de destination des émigrés algériens | 35 |
| 1.3.1. Emigration Algérienne dans les autres pays d'Europe | 36 |
| 1.3.2. Émigration algérienne en Amérique du Nord | 37 |
| 1.3.3. Nouvelles destinations : les pays du golfe | 38 |
| | |
| SECTION 02 : EXPERIENCES DES MIGRANTS ALGERIENS EN MATIERE DES TRANSFERTS DE FONDS | 38 |
| 2.1. État des lieux des envois de fonds vers l'algérien | 39 |
| 2.1.1. Les transferts de fonds sous l'expérience du parti unique | 39 |
| 2.1.2. Les transferts de fonds durant la transition économique | 40 |
| 2.2. Nature des flux des migrants vers l'Algérie | 41 |
| 2.2.1. Les flux matériels | 42 |
| 2.2.1.1. Apports de biens personnels | 42 |
| 2.2.1.2. Apports de biens définis | 42 |
| 2.2.1.3. Commerce de valises | 43 |
| 2.2.2. Les flux financiers | 43 |
| 2.2.2.1. Les flux financiers formels | 43 |
| 2.2.2.2. Les flux financiers informels | 44 |
| 2.3. L'impact du transfert des revenus sur le développement des pays de départ..... | 44 |
| 2.3.1. L'impact du transfert des revenus des migrants sur la croissance économique | 45 |
| 2.3.2. La contribution des Algériens établis a l'étranger au développement de leur pays d'origine..... | 45 |

| | |
|---|-----------|
| Conclusion | 48 |
| | |
| CHAPITRE III : DESCRIPTION GENERALE DE LA REGION D'ETUDE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN | 49 |
| SECTION 1 : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE D'AKBOU | 49 |
| 1.1. Aperçu historique | 49 |
| 1.2. Situation géographique | 49 |
| 1.3. Population | 50 |
| 1.4. Géomorphologie de la région | 50 |
| 1.5. Habitat- urbanisme- aménagement | 51 |
| 1.5.1. Habitat | 51 |
| 1.5.2 Zone d'habitat urbain nouvelle..... | 51 |
| 1.5.3 Urbanisme et aménagement | 51 |
| 1.6. Hydraulique-assainissement-infrastructure-transport | 53 |
| 1.6.1 Hydraulique de la commune d'Akbou | 53 |
| 1.6.2 Assainissement | 53 |
| 1.6.3. Transport et Réseau Routier | 53 |
| 1.7. Industrie et énergie | 54 |
| 1.7.1. Entreprises industrielles en activité | 54 |
| 1.7.2. Le BTP (Bâtiment et travaux publics) | 56 |
| 1.7.3. Les activités extractives | 56 |
| 1.7.4 Le secteur tertiaire | 56 |
| 1.8. Enseignement et formation | 56 |
| 1.9. Infrastructures sportives et culturelles..... | 57 |
| 1.10. Environnement, tourisme et artisanat | 57 |
| 1.11. l'oleiculture | 58 |
| | |
| SECTION 2 : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE FERAOUN | 59 |
| 2.1. L'origine de nom et l'historique de la commune de Feraoun..... | 59 |
| 2.2. Situation géographique | 59 |
| 2.3. La population et l'emploi dans la commune de Feraoun | 60 |
| 2.4. L'éducation et l'enseignement dans la commune de Feraoun. | 61 |
| 2.5. Les activités économiques | 61 |
| 2.5.1. L'activité agricole..... | 61 |
| 2.5.2. L'activité commerciale et artisanale | 62 |
| 2.5.3. L'activité industrielle | 62 |
| 2.6. Voies et communication | 62 |
| 2.7. Infrastructures de base..... | 63 |
| 2.7.1. Infrastructures sanitaires | 63 |
| 2.7.2. Équipements publics | 63 |
| 2.7.3. Environnement | 63 |
| 2.7.4. Mouvement associatif | 64 |
| 2.7.5. Les sources Hydriques | 64 |
| 2.7.6. Sol..... | 64 |

| | |
|---|-----------|
| 2.7.7. Logements | 64 |
| 2.8. Les projets communaux de développement..... | 65 |
| SECTION 03 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE EMPIRIQUE..... | 65 |
| Préambule | 65 |
| 3.1. Les objectifs de la recherche empirique | 65 |
| 3.2. Les étapes de la recherche empirique..... | 66 |
| 3.2.1. Etape de préparation de l'enquête | 66 |
| 3.2.1.1. Le questionnaire | 66 |
| 3.2.1.2. L'échantillonnage..... | 67 |
| 3.2.2. Pré-enquête..... | 67 |
| 3.2.3. Déroulement de l'enquête et administrations de questionnaire..... | 67 |
| 3.2.4. Dépouillement du questionnaire..... | 70 |
| Conclusion | 70 |
| CHAPITRE IV : ANALYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE..... | 71 |
| PREAMBULE | 71 |
| SECTION 01 : LES CAUSES DE L'EMIGRATION ET LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES EMIGRES ETUDIES..... | 71 |
| 1.1. les causes de l'émigration..... | 71 |
| 1.2. situation professionnelle des emigres etudies..... | 73 |
| 1.3. projets d'avenir | 74 |
| SECTION 02 :LES ENVOIS DE FONDS ET EPARGNE | 75 |
| 2.1. Le pourcentage d'envoi de fond et le mode de transfert | 75 |
| 2.2. Destination des envois de fonds..... | 78 |
| SECTION 03 : LES MESURES PROPOSEES | 81 |
| 3.1. Elabore une politique nationale de consolidation des liens d'attachement au pays d'origine et d'incitation à l'investissement : | 81 |
| 3.2. Mobilisation et sensibilisation des émigrés sur le de développement..... | 82 |
| 3.3. Facilite les procédures bureaucratiques pour les émigrés | 82 |
| 3.4. Encourage les émigrés à utiliser les canaux formels lors de transfert des fonds | 83 |
| CONCLUSION..... | 84 |
| CONCLUSION GENERAL..... | 85 |
| LISTE BIBLIOGRAPHIQUE | 87 |

LISTE DES ILLUSTRATIONS91

LES ANNEXES94

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°01 : Arrivées des esclaves de 1451 à 1870 dans le monde occidental6

Tableau n°02 : Déplacements forcés des migrations face au défi environnemental et climatique en 200714

Tableau n°03 : localisation en France des groupes d'émigrés algériens.....30

Tableau n°04 : Effets bénéfiques et négatifs de la « fuite des cerveaux »34

Tableau n°05 : Evolution de l'immigration Algérienne en Belgique de 1995 à 200037

Tableau n°06 : Eventuels impacts positifs et négatifs des envois de fonds45

Tableau n°07 : Opération d'encombrement (recensement, population, logement)52

Tableau n°08 : Importance de la Zone d'Activité Commerciale (ZAC) de Taharacht....55

Tableau n°09 : Importance de secteur d'activité de la zone Taharacht56

Tableau n°10: Répartition de la population selon le genre60

Tableau n°11 : le nombre d'emploi dans la commune60

Tableau n°12 : demandeurs d'emplois60

Tableau n°13 : Infrastructures scolaires61

Tableau n°14 : taux de scolarisation dans la commune de Feraoun selon le genre en % .61

Tableau n°15 : répartition générale des terres61

Tableau n°16 : les associations de la commune64

Tableau n°17 : Taille et structure des échantillons final.....68

Tableau n°18 : Répartition de l'échantillon selon la catégorie d'âge68

Tableau n°19 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction69

Tableau n°20 : Le financement du voyage.....72

Tableau n°21 : La fréquence des retours des émigrés.....72

Tableau n°22 : lieu de réalisation des projets.....75

| | |
|---|----|
| Tableau n°23 : La provenance des ressources financières des émigrés | 76 |
| Tableau n°24 : La fréquence des envois de fonds..... | 77 |
| Tableau n°25 : Nature de la monnaie envoyée | 77 |
| Tableau n°26 : Dépenses des enquêtés | 79 |
| Tableau n°27 : Les investissements économiques..... | 79 |
| Tableau n°28 : Nature de l'investissement effectué..... | 80 |
| Tableau n°29 : les enquêtés qui ont difficultés a concrétisé leurs investissements..... | 81 |
| Tableau n°30 : Les émigrés investi à l'étranger | 81 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure n° 01 : Réfugiés et déplacés internes situation 2009 | 12 |
| Figure n° 02 : Les grands flux migratoires mondiaux..... | 16 |
| Figure n° 03 : les fonctions des transferts de fonds des migrants | 21 |
| Figure n° 04 : circuits d'envois de fond | 22 |
| Figure n° 05 : système informel | 25 |
| Figure n°06 : structure du système Hawala..... | 26 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|---|----|
| Graphique n° 01 : Evolution des transferts de fonds de migrants vers les PED | 18 |
| Graphique n° 02 : Les 20 premiers receveurs de TFM en % de PIB | 19 |
| Graphique n° 03 : Evolution transferts de fonds de 1968 à 1988 | 40 |
| Graphique n° 04 : Répartition de l'échantillon selon le genre..... | 69 |
| Graphique n° 05 : la principale raison de l'émigration. | 71 |
| Graphique n° 06 : les émigrés qui ont des familles à charge en Algérie | 73 |
| Graphique n° 07 : exercice d'un travail..... | 73 |
| Graphique n° 08 : l'intention d'installation définitive des émigrés à l'étranger..... | 74 |
| Graphique n° 09 : Réalisation de projets en Algérie. | 74 |

Graphique n°10 : les émigrés qui envois de l'argent au pays76

Graphique n°11 : Le pourcentage des fonds envoyés.....76

Graphique n°12 : La conversion de la devise.78

Résumé

L'objectif de la présente étude consiste principalement à étudier le rôle de l'émigration Algérienne dans le développement local. Pour y parvenir nous avons mené un enquête quantitative par le moyen d'un questionnaire auprès d'un échantillon de 82 émigrés des communes de Feraoun et Akbou.

Il s'est avéré, après analyse, que les investissements des émigrés sont limités à la création de petits projets dans le secteur des services, et dans la plupart des cas à améliorer les conditions de vie et apporter un certain confort à la famille. Ce déficit est lié aux mêmes facteurs qui étaient en partie la cause de leur départ vers l'étranger, à savoir les procédures administratives contraignants, manque de confiance, le climat général...etc.

Mots clés : *Migration, Envois de fonds, Développement local, Feraoun, Akbou.*

Abstract

This work is primary devoted to the study of the role of Algeria emigration in the local development .in order to have results we have conducted a quantitative research using questionnaire in a simple of 82 emigrants of Feraoun and akbou community

After the analysis, we had concluded that the emigrants' investments are limited into small project creation in the services domain, and in the most cases to ameliorate the life conditions and bring some comfort to the family. This failure is related to the same factors that were a part, the cause of their departure to the foreigner lands, fear administrative procedures, lack of confidence, the global climat ...

Key concepts: *Emigration, sent of money, local development, Feraoun, Akbou*